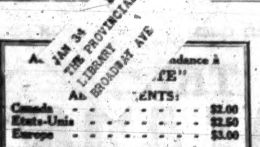
VOLUME XX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 MAI 1933 — NUMERO 51



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA LUTTE ENTRE WINNIPEG ET LE GOUVERNEMENT

La ville ne déduira pas la taxe sur le salaire de ses employés — L'attitude de l'Action Catholique

Le conseil de ville de Winnipeg, défiant ouvertement le gouvernement du Manitoba, a donné instruction au trésorier de la ville de ne pas déduire la taxe de 2 p.c. sur le salaire payé aux employés municipaux. La motion, faite sur la recommendation du comité des finances, a été adoptée par onze voix contre quatre. La commission scolaire suivra probablement l'exemple du conseil de ville.

Tous les échevins ont condamné la taxe provinciale sur le salaire, bien que les avis différaient sur l'attitude à adopter.

L'avocat de la ville a reçu instruction d'étudier l'opportunité de retenir les services des meilleures autorités légales, pour l'aider à faire décider par les tribunaux, au nom des citoyens de Winnipeg, la question de la validité de la taxe.

Déclaration de M. Bracken

Le premier ministre s'est déclaré surpris et peiné de l'attitude du conseil de ville. Jusqu'ici, a-t-il dit, la loi n'avait été défiée ouvertement que par un certain nombre d'organisateurs représentant le parti communiste. Avant d'adopter la mesure, le gouvernement a pris avis au sujet de sa légalité. Jamais encore dans l'histoire de la province, la coopération n'a été plus nécessaire entre les corps publics. Quelle que soit la ligne de conduite du conseil de ville de Winnipeg, a dit en conclusion M. Bracken, maintenant que la loi a été adoptée, le gouvernement a le désir de la mettre en vigueur et son intention est de le faire.

L'Action Catholique

A son assemblée régulière de la semaine dernière, le comité de l'Action Catholique du Grand Winnipeg a endossé chaleureusement les mesures prises par les corps publics, les corporations et les particuliers pour combattre la taxe de 2 p.c. sur le salaire.

Voici la résolution qui a été adoptée:

"La doctrine sociale catholique enseigne que le travailleur a droit à un salaire vital, c'est-à-dire un salaire suffisant pour garantir la stabilité et le bien-être de sa famille.

"Des milliers de travailleurs ont été forcés d'accepter des salaires réduits qui ne répondent pas à ce principe fondamental de justice sociale. Aujourd'hui, le gouvernement provincial outrage encore la conscience publique en faisant une imposition forcée sur ce qui est déjà, de l'avis de tous, un salaire insuffisant et, au moyen d'une loi de taxe sur le salaire, conçue sans exemptions adéquates, se propose de prélever des taxes sur les besoins essentiels de nombreux travailleurs insuffisamment payés.

"Sous ce rapport, la loi est un crime contre la justice, et, comme elle est contraire à la loi naturelle et à la loi divine, les travailleurs affectés ont, normalement le droit d'y résister et de la combattre par tous les moyens légitimes en leur pouvoir".

Le gouvernement fédéral

Se basant sur le précédent de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral a télégraphié au gouvernement du Manitoba qu'il était incapable de collecter la taxe sur les salaires des employés fédéraux de la province. Ceux-ci devront payer eux-mêmes leur taxe mensuellement à la province.

Pas de taxe pour les députés

D'après les experts en taxes, les membres de la législature ont esquivé la taxe spéciale de 2 p.c. sur leur indemnité parlementaire de cette année, parce qu'on a violé deux fois des lois passées par la législature elle-même. D'abord, on a méconnu la loi en payant le reliquat de leur indemnité parlementaire aux députés avant la fin de la session. Ensuite, on a fait une nouvelle brèche à la loi en leur donnant le chèque final après le 1er mai sans déduire la taxe de 2 p.c.

De plus, il est pour le moins étrange que la réduction de 7 p.c. décidée par le cabinet pour tous les employés provinciaux ne se soit pas appliquée aux députés pour cette année et ne doive entrer en vigueur qu'avec la session de 1934.

SIGNATURE DU NOUVEAU TRAITE COMMERCIAL FRANCO-CANADIEN

Il comporte des réductions tarifaires pour un grand nombre de produits et favorise les intérêts industriels des deux pays

Ottawa. — Le traité de commerce que le Canada a négocié avec la France récemment a été signé au bureau du premier ministre, M. Bennett. M. Bennett et le secrétaire d'Etat, M. Cahan ont signé pour le Canada; le ministre de France, M. Arsène Henry, a signé pour son pays.

Le traité est en deux parties: l'une comporte des réductions tarifaires pour un grand nombre de produits; l'autre est destinée à assurer un régime d'égalité aux nationaux de chacun des deux pays faisant des affaires dans l'autre.

Le nouveau traité en remplace un expiré depuis environ un an. Le Canada obtient de très importantes réductions tarifaires pour les deux produits qui constituent ses principales exportations en France: le blé et les conserves de saumon. Depuis l'expiration de l'ancien traité, les deux pays s'appliquent leur tarif général. Cela veut dire que les conserves canadiennes de saumon sont frappées d'un droit de plus de 5 cents la livre, tandis que les Japonais peuvent exporter leur saumon en France moyennant un droit d'environ 1 cent 1-2 la livre. En vertu du nouveau traité, le droit sur les conserves canadiennes de saumon sera aussi bas que celui qui est appliqué aux conserves japonaises et inférieur au droit dont les conserves des Etats-Unis sont frappées.

Le droit sur le blé

En vertu du tarif général de la France, le droit sur le blé s'élève à environ $1.70 le boisseau. Le traité réduira le droit sur le blé canadien au tarif minimum, soit 85 cents le boisseau. Néanmoins, l'accroissement des exportations de blé canadien en France dépendra de l'attitude que le gouvernement français prendra devant la question de la production du blé en France. La France a déjà importé 20 millions de boisseaux de blé canadien. Après la guerre, elle décida d'accroître sa production de blé suffisamment pour ne plus dépendre de la production étrangère. Elle a réussi à acclimater le blé dur canadien dans ses régions du nord. Il lui serait plus économique d'importer une bonne partie du blé qu'elle consomme et d'affecter à diverses autres cultures une partie des terres affectées au blé. Il faut espérer que la conférence économique de Londres vaudra à la France la certitude que sa sécurité est assez assurée pour qu'elle ne craigne plus de dépendre des pays d'outre-mer au point de vue blé.

Le nouveau traité applique le tarif minimum aux laitages et à de nombreux produits agricoles et forestiers, ainsi qu'aux automobiles (mais jamais jusqu'à présent le Canada n'a réussi à vendre des automobiles en France).

Il parait que le traité n'applique pas le tarif minimum au whiskey canadien, l'un des produits pour lesquels le Canada désirait le plus ce tarif.

Outre le saumon, tous les poissons frais et toutes les conserves de poissons du Canada obtiennent le tarif minimum.

Livres et périodiques

De son côté le Canada réduit son tarif intermédiaire de 10, 15 et même 20 pour cent. Dans certains cas, notamment pour certains livres et certains périodiques français, il accorde à la France la préférence britannique.

REGLEMENTS DE LA RADIOPHONIE

Ils sont émis par la Commission fédérale — Irradiation des nouvelles, des annonces et des disques

Ottawa. — La Commission canadienne de la Radio a publié dans une brochure les règlements de la radiophonie canadienne. Ces règlements ont été approuvés par le gouverneur général en conseil.

On y trouve diverses dispositions pour la règlementation des nouvelles, le contrôle des programmes, de l'annonce, la mise en opération des postes émetteurs, leur location, l'émission des permis, etc. Les unes sont très techniques, tandis que les autres sont d'ordre général.

Depuis quelque temps, la Commission est en pourparlers avec la "Canadian Press" pour fournir aux auditeurs un bulletin de nouvelles, chaque jour. Ce bulletin sera donné directement par la "Canadian Press", et remplacera toute irradiation de nouvelles dont la plupart sont volées aux sociétaires de la "Canadian Press". D'autres nouvelles, qui sont des petinages cueillis ici et là, sont très peu contrôlées et souvent d'une nature nuisible.

Les annonces

Les règlements de la Commission sur l'annonce à la radio, défendent toute allusion aux prix des marchandises annoncées. Sauf permis spécial, la période d'annonce ne devra pas dépasser 5 pour cent de la durée du programme. La Commission se réserve aussi le droit de prohiber toute irradiation, à moins qu'on ne lui ait exposé tout le programme d'une série d'émissions que l'on veut entreprendre.

La Commission prohibe aussi toute déclaration diffamante, tout abus de langage à l'égard des institutions et des individus, ou contraires aux lois existantes.

Les disques

Les programmes devront être soumis, chaque semaine, à la Commission. Les stations émettrices canadiennes doivent, quand la Commission le requiert, donner la préférence aux émissions canadiennes sur les émissions provenant de pays étrangers. Les stations ne pourront irradier de la musique de gramophone ou de films, que pendant certaines heures allouées par la Commission.

L'annonce-minute (annonce sans programme musical ou autre) est prohibée de 7 h. 30 du soir à 11 h. du soir. Et ces annonces ne devront pas dépasser 100 mots. Le total de ces annonces-minute ne pourra dépasser plus de trois minutes par heure. Une station ne pourra irradier un disque gramophonique plus d'une fois dans la même journée. Chaque fois qu'une station reproduit un disque gramophonique, elle doit en faire mention au public.

Le sacre de Mgr Bonhomme et de Mgr Lajeunesse

Montréal. — Le sacre de S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., supérieur et curé de Notre-Dame de Hull, récemment nommé vicaire apostolique du Basutoland, aura lieu à Hull le 28 prochain.

Le lendemain, 29 juin, se déroulera, à l'Assomption, la cérémonie du sacre de S. E. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., nommé lui aussi vicaire apostolique coadjuteur de S. E. Mgr Ovide Charlebois, évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin. Mgr Lajeunesse fit ses études à l'Assomption. Il sera sacré des mains de Mgr Charlebois, son oncle.

S. E. le cardinal Villeneuve, S. E. Mgr Andrea Cassulo, de nombreux évêques et prêtres assisteront à ces cérémonies religieuses.

M. René Turck Consul général de France à Montréal

Paris. — M. Edouard Carteron, qui était consul général à Montréal, a été nommé à La Havanne et M. René Turck, consul à Athènes, devient consul général à Montréal. A La Havanne, M. Carteron succèdera à M. Blais, nommé au ministère des Affaires étrangères.

* * *

M. René Turck, le nouveau consul général de France à Montréal, est licencié en droit, élève breveté de l'Ecole des langues orientales, diplomé de l'Ecole des sciences politiques et chevalier de la Légion d'honneur. Il a été successivement consul à Cardiff, 1907; à Newport, 1908-1912; à Cardiff de nouveau, à Melbourne, 1919-1929, et depuis le 1er novembre 1929 à Athènes. Il est né le 30 août 1877.

Nouvelles Brèves

Vancouver. — Mme Isabella Holmes Walker est morte à l'âge de 101 ans.

Sceptre, Sask. — Dan Strath, député libéral de Happyland à la législature de la Saskatchewan, s'est suicidé en se coupant la gorge avec un rasoir. Il était âgé de 50 ans.

Victoria, C.A. — C.-F. Davie, député conservateur, a démissionné comme président de l'Assemblée législative et fera la lutte au gouvernement Tolmie.

Minnedosa, Man. — Les hommes employés dans les camps du parc national de Riding Mountain ont réussi à éteindre trois feux de forêt qui menaçaient de dévaster le parc.

Ottawa. — M. Herridge, ministre canadien à Washington a subi une opération à Ottawa et son état jeudi était critique au point que l'hon. M. Bennett, son beau-frère, dut quitter la séance de la Chambre des Communes pour se rendre à l'hopital. M. Herridge va mieux maintenant.

Toronto. — Sir Robert Falconer, ex-président de l'université de Toronto, a accepté pour cette année la présidence de l'Institut royal du Canada.

Les Trois-Rivières. — M. Benjamin Bourgeois, ingénieur civil et arpenteur-géomètre, porteur de la médaille "Bene Merenti" pour hauts faits militaires et chevalier de l'ordre militaire de St-Grégoire le Grand, dernier survivant des Zouaves Pontificaux aux Trois-Rivières, est décédé à l'âge de 84 ans, après quelques jours de maladie.

Berlin. — Les syndicats ouvriers allemands, qui sont maintenant sous la domination des nazis, ont inauguré une campagne antisémite. Plusieurs syndicataires refusent de continuer à travailler pour des patrons juifs.

DEPART DE SEPT MISSIONNAIRES

Cinq Oblats et deux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie partiront oincessamment

Montréal. — Trois Pères Oblats et deux Frères des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée quitteront Montréal pour des missions éloignées, à la suite de la cérémonie d'adieux qui terminera la Journée missionnaire organisée par les RR. PP. Oblats à l'église Saint-Pierre le 21 mai prochain.

La nomination comme vicaires apostoliques de S. E. Mgr Joseph Bonhomme, au Basutoland, et de S. E. Mgr Martin Lajeunesse, au Keewatin, exige l'envoi de nouveaux missionnaires dans les vicariats concernés. De plus, quelques missionnaires devaient aussi partir pour les vicariats de la Baie d'Hudson et de Mackenzie. Comme le groupe des partants s'élève au nombre de sept, les Pères Oblats ont cru bon de suivre le conseil du Souverain Pontife et d'organiser en une telle occasion une Journée missionnaire. Elle a été fixée au 21 mai.

Mgr A. Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, officiera à la messe pontificale. Mgr Bonhomme prononcera l'allocution de circonstance.

Voici les noms des religieux qui quitteront Montréal peu après.

Pour le Basutoland: le R. P. Paul-Edouard Duluds, né à Boucherville en 1908 et élève du séminaire de Joliette; le R. Frère Arthur Pépin, né à Ste-Philomène de Fortierville en 1909.

Pour la Baie d'Hudson: le R. P. Paul-Henri Dionne, né à l'Avenir en 1905 et élève du séminaire de Nicolet.

Pour le MacKenzie: le R. P. Sylvio Lesage, né à Louiseville en 1904 et élève du Juniorat du Sacré-Coeur des Oblats à Ottawa et du séminaire des Trois-Rivières.

Pour le Keewatin, le nom du Frère qui s'y rendra n'est pas encore connu.

Deux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie partiront aussi pour le Basutoland.

EN GARDE CONTRE LE COMMUNISME, LE SOCIALISME, LE COLLECTIVISME

Une déclaration des autorités ecclésiastiques de la province de Québec — Le capitalisme légitime et les abus du capitalisme

Québec. — Son Eminence le Cardinal ainsi que les Archevêques et évêques de la Province civile de Québec, réunis en assemblée ordinaire pour le intérêts de l'Action catholique dans l'ensemble de leurs diocèses, ont cru devoir se prononcer sur les points suivants:

1o. Conformément à la doctrine de l'Eglise et selon les directions particulières du Saint-Siège à l'heure présente, ils condamnent et réprouvent le communisme soviétique tant à cause de ses menées irréligieuses que pour son esprit révolutionnaire au point de vue social.

2o. Ils condamnent également toutes les formes du socialisme et du collectivisme; c'est-à-dire tels systèmes qui, mésestimant le rôle de la liberté et de l'initiative privée dans l'organisation économique - sociale, veulent faire dépendre exclusivement de l'Etat le bien-être et la richesse des individus et transfèrent à celui-ci pour cette fin, d'une façon plus ou moins totale, la propriété ou la gérance des capitaux de production.

3o. Ils exhortent leurs fidèles à ne point confondre les abus du capitalisme avec le capitalisme lui-même, c'est-à-dire le régime social dans lequel les hommes contribuent généralement à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail. Tel régime n'est ni mauvais ni illégitime en soi, il est au contraire le plus conforme aux inclinations humaines et le plus propre au bien-être et au progrès économique des peuples.

4o. Conséquemment, ils mettent en garde leurs ouailles contre les exposés tendancieux et les théories séduisantes qui, négligeant les considération d'ordre moral, prêchent plus ou moins ouvertement le recours à la force en vue du redressement des conditions actuelles et tendent au bouleversement de notre ordre politico-social, au mépris des droits propres aux Provinces dans l'Etat fédéral.

5o. Ils regrettent néanmoins les abus du capitalisme, à savoir la dictature économique qui aboutit à une injuste répartition des richesses et à la misère imméritée des classes populaires.

6o. Mais pour le redressement de ces abus, ils veulent rappeler à tous la nécessité dela pratique générale de la justice et de la charité chrétienne, favorisée par une sage législation sociale.

Parlement Fédéral

A LA VEILLE DE LA PROROGATION

Le remaniement de la carte électorale — Les juges de 75 ans — La loi de la radiodiffusion — Sous-commissaires provinciaux

Ottawa. — La question du remaniement de la carte électorale fait toujours beaucoup de bruit à la commission parlementaire chargée de cette délicate opération. C'est d'elle uniquement que dépend la prorogation à plus ou moins brève échéance, car les mesures législatives proprement dites sont à peu près toutes expédiées. Des bills modifiant la loi des juges, la loi des Postes, le tarif douanier, la loi spéciale des revenus de guerre, la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, la loi de la radiodiffusion (1932) ont été votés jusqu'en troisième lecture.

Les juges de 75 ans

Le bill modifiant la loi des juges a donné lieu, en troisième lecture, à un vote enregistré. La mesure est adoptée par 99 voix contre 48.

D'après la loi modifiée, un juge qui atteint l'âge de 75 ans, s'il continue d'exercer ses fonctions, ne touchera plus son salaire de $9,000 mais seulement la pension à laquelle il aurait droit s'il prenait sa retraite, c'est-à-dire $6,000.

Le but que se propose le gouvernement, c'est évidemment de forcer les juges qui atteignent l'âge de 75 ans de démissionner.

M. Ernest Lapointe et quelques autres libéraux, notamment MM. Ian MacKenzie, Paul Mercier et Vincent Dupuis, se sont fortement opposés à la mesure.

D'après M. Lapointe, nous aurons à l'avenir deux catégories de juges: ceux qui touchent $9,00 par an et ceux qui n'en touchent que $6,000. Ce n'est pas par son bill que le gouvernement obligera un juge âgé de soixante-quinze ans à résigner une fonction qu'il se sent apte à exercer. Le gouvernement cherche tout simplement l'occasion de faire un certain nombre de nominations.

La loi de la radiodiffusion

Pour le recrutement de son personnel la Commission de la radio devait passer jusqu'à présent par les formalités de la Commission du fonctionnarisme. Cela ne sera plus nécessaire à l'avenir. La Commission de la radio engagera qui elle voudra.

Cette Commission est encore autorisée, "subordonnément à l'approbation du gouverneur en son conseil", à acquérir ou à construire des postes de radiodiffusion; à dépenser les deniers que pourra lui voter le Parlement, "ainsi que les sommes d'argent que la Commission peut retirer de quelque opération conduite par elle sous le régime de la présente loi."

Sous-commissaires provinciaux

M. Ernest Lapointe suggère que des sous-commissaires de la radio soient nommés pour chacune des provinces. C'était l'une des recommandations des enquêteurs sur la radio.

Le premier ministre dit que cela n'est pas encore fait parce que les techniciens de la radio ont été retenus plus longtemps qu'on ne l'avait prévu au congrès de Madrid.

Là-dessus, M. Bennett veut répondre à tous les reproches, à tous les blâmes oppositionnistes. Il refait l'éloge de M. Charlesworth, de M. Maher, de M. Steele. A propos de M. Charlesworth il déclare que l'on n'a pu fournir la moindre preuve que le président de la Commission ait traité personne de fou ou de menteur.

Quand M. Bennett a fini, M. Lapointe réitère sa question: Des sous-commissaires provinciaux seront-ils nommés? Il tient à répéter aussi que la nomination de M. Maher est une nomination simplement politique. Le gouvernement ne pourrait l'expliquer autrement que par le passé politique du vice-président de la radio.

La conférence internationale du blé

Genève. — La conférence internationale du blé s'est ouverte ici mercredi. Le haut commissaire canadien Ferguson et le Dr W. A. Riddell, représentant permanent de la Société des Nations sont présents comme délégués canadiens.

Le délégué des Etats-Unis, M. Henry Morgenthau, a parlé le premier. Il a dit que son pays désire coopérer vigoureusement avec les autres pays grands exportateurs de blé pour limiter la production de cette céréale et pour hausser les prix de manière à rétablir le pouvoir d'achat des cultivateurs du monde entier. Il a exprimé l'opinion que le succès de la conférence économique mondiale est nécessaire au retour de la prospérité et qu'un échec de cette conférence aboutirait à un chaos des affaires.

A cette conférence assistent des représentants du Canada, des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. Tous les remèdes à la conférence sur lesquels on se sera entendu seront soumis à la conférence économique de Londres.

Les délégués auront à étudier la situation mondiale. Il y sera question du contrôle du blé sur une base d'ensemencement, de production ou d'exportation.

Londres. — Dans un discours à une association politique féminine, M. Stanley Baldwin, lord président du Conseil, a dit que des "changements étonnants" qui se sont produits en Allemagne, remplissent d'inquiétude tous les ministères des affaires étrangères.

DEUX MEMBRES DE LA S. DES N. SONT EN GUERRE

Les deux pays se disputent la possession du territoire du Gran Chaco depuis un demi-siècle

Asuncion, Paraguay. — Le Paraguay a déclaré la guerre à la Bolivie.

On sait que la Bolivie et le Paraguay se battent depuis l'été dernier pour la possession du Gran Chaco. Il ne manquait qu'une déclaration formelle à cette guerre de fait.

* * *

Genève. — La Société des Nations a convoqué son conseil en séance extraordinaire relativement à la déclaration de guerre du Paraguay à la Bolivie.

La guerre entre le Paraguay et la Bolivie est la première déclarée formellement depuis l'institution de la Société des Nations. Comme membres de cette société, les deux pays s'étaient engagés à ne pas recourir aux armes pour régler leurs différends. Le Paraguay, qui a pris l'initiative de la déclaration, après onze mois d'hostilités, est signataire du pacte Briand-Kellogg pour mettre la guerre hors la loi. La Bolivie n'a pas signé ce pacte.

Le Gran Chaco, cause du conflit, est une grande région marécageuse et forestière au coeur de l'Amérique du Sud. Sa population consiste en un petit nombre d'Amérindiens. La grande rivière Paraguay, affluent du Parana, tributaire de l'Atlantique, le traverse. Ce fait lui donne une importance particulière au point de vue de la Bolivie. Ce pays, qui est entièrement continental — le Paraguay aussi, du reste — voit dans la rivière Paraguay une large voie navigable conduisant à Buenos-Ayres et à l'Atlantique. Pour le Paraguay, la partie du Chaco qu'il dispute à la Bolivie constitue plus de la moitié de son territoire. Les deux pays se disputent le Chaco depuis un demi-siècle. La Bolivie a une superficie évaluée à 510,000 milles carrés et une population d'un peu plus de 2,910,000, amérindienne et métisse en grande partie. La superficie du Paraguay est de 171,000 milles carrés, en comptant 100,000 milles de Gran Chaco. Sa population est estimée à 850,000 âmes; elle est aussi en majeure partie amérindienne et métisse.

L'armée bolivienne a pour inspecteur général un ancien officier allemand, le général ans Kundt.

L'ALLEMAGNE ET LE DESARMEMENT

Le président Roosevelt croit que les Allemands devraient ajourner leur demande de révision des traités

Washington. — Le président Roosevelt cherche à obtenir de l'Allemagne qu'elle se fasse assez conciliante pour obtenir le succès de la conférence de désarmement en cours à Genève. Il a parlé en ce sens au délégué allemand aux entretiens qui préludent à la conférence économique mondiale, M. Hjalmar Schacht. Il croit que l'Allemagne devrait ajourner des traités, qu'elle ne doit pas se réarmer.

D'autre part, M. Herman H. Davis, chef de la délégation allemande à la conférence du désarmement, a dit sans ambage à M. Alfred Rosenberg, représentant du chancelier Hitler, que Washington considère l'attitude présente de l'Allemagne comme un obstacle à la conférence de désarmement et qu'un échec de cette conférence mettrait en péril la paix du monde.

M. Alberto J. Pani, ministre des finances du Mexique, est arrivé à Washington. Il représente le huitième des onze pays que le président Roosevelt a invités à des entretiens préparatoires à la conférence économique mondiale.

Bruxelles. — La Chambre des députés s'est ajournée pour trois mois après avoir adopté une mesure destinée à permettre au gouvernement de combattre les attaques faites contre le franc belge.

Collège Saint-Boniface 17 mai 1933

AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année Numéro 8

ADIEUX DES FINISSANTS

"Palma Non Sine Pulvere!"

"La palme de la victoire ne se conquiert pas sans poussière . . . Une noble poussière! Une poussière révélatrice de travail, de combat, d'énergie! Ce fut la devise que nous primes au Conventum de Rhétorique. C'est le programme qu'il nous faut réaliser maintenant dans la vie d'hommes où nous entrons.

Il y a huit ans nous arrivâmes au Collège, tout neufs . . . à peu près comme des poussins qui ont brisé leur coquille et qui sortent pour la première fois du nid familial. Oh! le bon nid! On n'en retrouvera plus de pareil. Une mère pour échauffer notre coeur et faire palpiter nos ailes! Un père pour nous orienter dans les espaces illimités de la vie!

Hélas! la vie n'est pas un champ d'aviation pour amateurs et dilettantes. La vie est un combat. Tout le monde y est conscrit de gré ou de force. Mais dans l'armée il y a un corps d'élite: celui des chevaliers de l'air, les aviateurs!

On nous plaça dans une école d'aviation: le Collège. Jeunes oisillons impatients de liberté aérienne, horreur! on nous enferma en une cage! Nous ne comprimes que bien imparfaitement que c'était pour mieux nous apprendre notre métier de combattants de l'air. Petits moineaux étourdis et babillards, on nous coupa les ailes; à cette opération on donna un nom pour nous rébarbatif: discipline. Cette fois, nous ne comprimes absolument pas le pourquoi de cette barbarie. Mais peu à peu la lumière pénétra dans nos têtes légères en sentant repousser nos ailes . . . plus grandes.

Et la formation commença.

A ces ailes gracieuses mais fragiles, d'habiles ouvriers appliquèrent une contexture d'acier, forte et souple. Nos petits talents — ce plumage élégant dont nous tirions vanité — ils en firent des gouvernails. Devant nos yeux ils fixèrent une boussole: la foi. Nos jeunes coeurs, ils les purifièrent d'abord de leurs passions, puis les remplirent d'une essence magique qui les souleva d'un souffle frémissant vers l'idéal céleste.

Et alors, en avant, en haut! Vol vertical, vol horizontal, vol plané, virages . . . (en prose: latin, grec, mathématique,) la "boucle" . . . Il y eut parfois des dégringolades où nous fûmes précipités des régions de l'idéal aux plus rudes réalités terrestres.

Plus d'une fois, nous grognâmes, oubliant qu'un oiseau qui se respecte doit chanter même dans la casse.

Mais nos bons médecins ramassaient les morceaux, recomposaient nos ailes, et nous repartions dans le firmament . . . vers les astres!

Et maintenant l'apprentissage est fini.

C'est au combat qu'il faut voler, le grave combat de la vie.

Nos ainés nous disent qu'il est, aujourd'hui, d'une âpreté extraordinaire.

Avant de remporter la palme de la victoire, de devenir des as, nous roulerons plus d'une fois dans la poussière.

Eh bien, tant mieux! La poussière du travail et du combat est plus glorieuse que la boue gluante de la paresse et de l'inconduite.

Et lorsque, revenus à l'Alma Mater pour nous reposer des luttes de la vie et refaire notre provision d'idéalisme, nos Pères nous demanderont avec anxiété ce que nous avons fait de l'éducation qu'ils nous ont donnée, nous leur montrerons fièrement la palme de la victoire, palme conquise par de durs mais glorieux combats:

Palma non sine pulvere!

Joseph JOUBERT,
Finissant.

PORTRAITS DE NOS FINISSANTS

Historiens futurs, aiguisez vos plumes! — Ah! mais j'y pense, peut-être n'êtes-vous pas encore nés? En ce cas, excusez-moi de vous déranger prématurément — d'ailleurs, on n'aiguise plus les plumes. — N'importe, aiguisez la fine pointe de vos esprits — à naitre, pour transmettre à la postérité la plus séculaire les portraits authentiques des Finissants qui, en l'an 1933 — l'Année Sainte — illustrèrent notre Collège.

Pour ce, vous déterrerez dans la poussière des archives le document qu'à votre intention je burine — véridiquement:

Edouard Auger. — La nature, parcimonieusement chiche pour certains dans le domaine intellectuel, a comblé Edouard des dons les plus grands et les plus variés.

Il est de ceux qui peuvent dire: "il n'y a qu'à vouloir pour réussir". Sciences, philosophie, mathématiques, tout pour lui n'est que jouissance et délectation.

Il parle peu et observe beaucoup; c'est pourquoi ses rares paroles ont le don de nous charmer par leur fine et piquante saveur.

Rarement nous l'avons entendu critiquer. Toutefois, il faut avouer que ça prend quelque chose de bien beau pour l'émouvoir.

Brillant élève en classe, il fut en récréation la gloire de toutes les équipes de gouret et de balle-au-camp.

Gérard de Ruyck — Le nom est aussi dur que la personne charmante. Gérard est l'ainé de la classe; c'est pourquoi on dit: Monsieur Gérard! Lorsqu'il franchit pour la première fois le seuil du Collège, il avait déjà de la barbe. Il le quitte avec les deux rides traditionnelles que possèdent au front les personnes sérieuses.

Etudiant, remarquablement doué, il chérissait d'amour tendre la métaphysique et l'histoire de la philosophie. Il avait aussi le culte de la nature, et dans ses moments de repos s'occupait de botanique et d'ornithologie.

Mais ce sérieux savait se dérider et dérider les autres. Au théâtre, il eut des succès comme comédien dans les roles de Phapnuce, Formichel, monsieur Jacob et Pitou.

Il cultive le chant et la musique à titre d'amateur.

Comme toute personne de mérite, il a le don de se faire apprécier. Le cercle de l'A.C.J.C. l'éleva au rang de président ainsi que la congrégation St-Jean Berchmans.

Gérard profita de toute la culture que donne le cours classique; il peut aller avec confiance vers l'avenir qui s'ouvre devant lui.

Adrien Jacques. — Adrien était le bûcheur de la classe. Pour arriver même aux moindres succès, il travaillait sans relâche.

Jadis, il taquina; chatouilla la Muse; mais ne put tirer à cette fière demoiselle le "oui" tant espéré.

Alors il se lança dans la physique et chérit la mécanique d'une façon tout à fait rare.

Dans ses activités collégiales, Adrien fut presque toujours choisi comme secrétaire, et son amour du travail ainsi que sa plume facile le firent exceller dans le métier de scribe.

Son sport préféré fut le jeu de paume et il s'y donna avec la même vigueur qu'aux travaux intellectuels.

Talent, énergie et volonté, voilà le bagage de Jacques. Il en a suffisamment pour le mener au succès.

Joseph Joubert. — Qu'on le dépeigne ou qu'on lui donne des chiquenaudes sur les oreilles, Joseph reste d'humeur égale. Voilà! c'est un garçon qui dort bien.

Toujours actif, toujours prêt à se rendre aimable et à l'être, Joseph, sous ce surcroit de travail et de générosité, prend, au lieu de s'énerver, quelques petites siestes éventuelles.

Son talent d'organisation et sa plume française lui valurent la direction de notre "Page" où ses articles sérieux et pleins de saines et viriles idées avaient le don de plaire.

Au théâtre, il eut son succès dans "Mathias Shult" et "Prudent Formichel". Sa voix riche et son maintien simple et aisé lui attirèrent l'admiration.

Il n'est pas jusqu'au cercle de l'A.C.J.C. et l'Académie qui n'aient apprécie sa valeur en l'honorant de la vice-présidence.

Mais le grand role de "Jos" fut celui de Président du Grand Conseil des Jeux où son tact et ses hardiesses nous valurent plusieurs congés.

Travail, esprit d'organisation, sérieux, jovialité et amabilité, voilà les qualités qui assurent le succès et Joubert les possède.

Eugène Larivière. — Larivière est finissant! Les petits s'en émerveillent — a-t-il de la barbe? On m'a dit qu'il avait du duvet. Quant à moi, je ne vous en dirai rien — je ne me sers jamais de la loupe.

N'empêche que notre Benjamin finissant à la moustache à venir n'en a pas moins sa part de qualités et de mérites.

Travailleur infatigable, Eugène aime surtout les sciences. La chimie est son fort. Même l'anhydride sulfureux et le sulfure de carbone l'enivrent et le transportent.

Il cultiva aussi avec succès la philosophie et la psychologie appliquée. L'observation exacte et le goût du positif lui tracent un chemin dans les carrières scientifiques.

Gérard Normandeau. — Mil neuf cent vingt-six nous amenait du bourg La Broquerie un de ces petits bonshommes rougeauds, ronds comme une boule, à la physionomie pleine de santé et de soleil: en un mot, quelqu'un qui promet.

Depuis sa syntaxe il a subi bien des métamorphoses. Si bien que du passé, seul son embonpoint a gardé quelque souvenir appréciable.

Gérard est de ceux que le contact des études a éveillés. De gêné qu'il était, il est devenu l'ami plein d'entrain, à l'esprit un peu simple, mais combien jeune. Aux jours les plus monotones, les moroses se plaisaient en sa compagnie, car chez lui il faisait toujours soleil.

Il préfère la promenade aux sports, sans les mépriser toutefois — tout juste pour ne pas engraisser davantage.

Jean Valmont. — Jean sera militaire. Mais sa petite taille, son air bon enfant? — Mieux vaut ne pas discuter: Jean sera soldat, c'est convenu. Il pense beaucoup et ne se décide à l'action qu'après longue réflexion. Mais une fois décidé, rien ne l'arrête. S'il était Breton, nous le dirions têtu; il vient des Vosges, ce qui veut dire plutot énergique et volontaire.

Il observe beaucoup, et comme tout Français, il est franc et sait communiquer avec esprit le résultat de ses analyses.

Il fut un compagnon aimable et un ami fidèle. Et pour un échantillon de France, ce fut un échantillon!

Marcel CARBOTTE
Philosophie 1

PREMIERS COUPS D'AILES

LE PRINTEMPS

Enfin l'hiver n'est plus. La nature endormie
Tranquillement s'éveille au souffle de la vie.
Le printemps nous arrive . . . Il nous est arrivé.
Le soleil ce matin radieux s'est levé.

Un point noir apparait aux poutres de la grange:
L'hirondelle est à l'oeuvre et rien ne la dérange.
Au jardin tout renait et va s'ouvrir en fleurs.
L'on respire la vie, on sourit aux couleurs.

De vallon en côteau, de ramure en ramure
Un élégant feuillage a décoré les bois.
Dévalant des hauteurs avec un doux murmure
Ruisselle un rigolet dont l'eau limpide et pure
Chuchotte doucement, et se tait quelquefois.

Une brise légère a traversé la plaine.
Les oiseaux de retour modulent un doux chant.
Gaiment le laboureur se remet à la peine.
Va-t-il dans quelques jours ensemencer son champ?

Au bosquet les pinsons, les merles et les grives
S'égosillent dès l'aube, enchevêtrant en choeur
Leurs trilles en cascade et leurs roulades vives,
Tout l'argent de leur gorge et l'allant de leur coeur.

JEAN-LOUIS-ROLAND.
Versificateurs.

NOTRE SALLE D'ÉTUDE

Tout est redevenu silencieux dans la vaste salle d'étude.

Chacun, avec plus ou moins de fracas, a sorti de son pupitre livres, cahiers, plume, etc. Et maintenant, les têtes penchées sur les pupitres ou plongées dans de gros dictionnaires ne se relèvent plus.

Il y bien Ti-Jacques qui s'amuse quelques minutes à tirer à la cible: un petit rond sur son cahier et vlang! un coup de plume. Droit au milieu. Quelle gloire! il en sourit d'aise. Peut-être aussi entendra-t-on siffler un petit boulet de papier qu'un de nos Georges lance avec des élastiques; mais à part ces quelques fredaines, le silence est complet. Pas un mot, pas un bruit: le travail est intense.

Les grands murs blancs semblent écouter, impassibles, le grincement des plumes et le froissement des feuilles, tandis que notre surveillant, sur sa tribune au fond de la salle, domine la situation.

Il n'est pas très grand, notre surveillant d'étude, mais la taille ne diminue en rien son autorité sur les cent cinquante élèves dont les faits et gestes n'échappent pas à son regard perçant.

Que la chute d'un volumineux dictionnaire fasse détourner la tête des marmots, alors il vous roule des yeux farouches, et pour impressionner l'assistance, il lâchera un cri: "Gare aux flâneurs!"

A cette voix qui a retenti comme une sonnerie de clairon, les têtes se replongent dans les livres.

Pas si mauvais tout de même, notre surveillant, et pour sûr, il aime bien son petit troupeau. Un coup d'oeil furtif jeté de son coté quelques instants après et sa figure apparait sereine, traversée d'un sourire radieux comme un arc-en-ciel après l'orage.

Cette année, les Universitaires ont pignon sur rue. Philosophes, d'une part, Rhétoriciens et Humanistes de l'autre, logent dans les deux petites salles contiguës à la grande.

Dans le coin des Philosophes, à certaines heures, c'est — hum! — silence complet — ordinairement. Mais de rudes travailleurs parmi ces gens-là. Chez les Rhétoriciens et les Humanistes, la réputation de sérieux n'est pas aussi grande. Il nous est même arrivé d'assister à un duel entre notre pauvre Jean, un Rhéto, et notre cher Louis, un Humaniste. L'exil des deux héros dans la grande salle d'étude fut le résultat désastreux de tant de bravoure.

Dans cette grande salle d'étude, les versificateurs font les grands hommes: ils sont les ainés. Ils se piquent de faire les choses sérieusement et de rivaliser sur ce point avec les gens d'affaires du commerce.

Quant aux méthodistes, syntaxistes et élémentaires, ce sont les lutins qui font sortir le plus souvent notre surveillant de ses gonds.

Ce n'est pas à l'étude du matin qu'il en arrache le plus avec ses diablotins, car, alors, le repos de la nuit n'étant pas encore très éloigné, il s'agit bien moins de les calmer que de les stimuler.

Mais à l'étude d'avant-diner, après les fatigues d'un avant-midi de classe, c'est là qu'il en faut de la poigne pour tranquilliser tous les nerfs fatigués et les estomacs creux.

Malgré tout, l'on ne se sent pas trop mal dans notre salle d'étude, surtout lorsqu'au dehors on entend siffler le vent du nord, et qu'une tempête fait rage.

Par contre, s'enfermer entre quatre murs par de beaux mois d'été est bien pénible parfois. Pour endormir sa douleur, on essaie, alors, de se répéter ce que tant de fois l'on nous a chanté sur tous les tons: "C'est sur les bancs d'étude que vous préparez votre avenir. C'est là que vous cultivez votre intelligence, là que vous formez votre volonté, là que vous vous forgez un caractère bien trempé".

Bien sûr que pareil résultat mérite des efforts et des sacrifices.

Gabriel NEYRON
Elève de Belles-Lettres

AMOUR MATERNEL

Six heures du soir. Doucement le soleil descend à l'horizon. Jésus et saint Pierre, causant du ciel et du bien, se promènent dans un bois dénudé par le froid de l'hiver; aucune maison, sauf une petite chaumière isolée.

Tout à coup le Seigneur s'arrête, et du doigt il désigne une vieille femme. Toute ridée et courbée, elle s'en va, tantot poussant péniblement devant elle une vieille brouette, tantot s'arrêtant. Alors, tranquillement, elle se baisse, fait le geste de ramasser quelque chose. Mais rien. Elle essaie de nouveau. Toujours rien. C'est en vain qu'elle peine et se fatigue.

Jésus et saint Pierre la regardent longtemps.

— Mais que fait-elle, demande saint Pierre.

— Voyons, dit paisiblement Jésus.

Puis il se dirige vers elle:

— Que faites-vous là, ma bonne dame?

La vieille, toute préoccupée, se relève en sursaut:

— Ah! mon Dieu! Ah! j'allais — Mon pauvre José est malade et il est près de mourir; alors je suis venu chercher un de ces beaux rayons pour le lui donner avant sa mort. Je veux lui faire plaisir.

— Hé! de dire Saint Pierre, imaginez donc, ces rayons ne se laissent pas prendre!

— Mais, mon petit, il va mourir!

Le Seigneur tout-puissant lui dit:

— Persévérez, bonne dame; nous vous aiderons.

Elle essaie de nouveau et, o merveille, o bonheur! un rayon se laisse prendre. Vite, la vieille ne pense plus qu'à son petit, elle porte le rayon à sa chaumière.

—Mon petit José sera guéri, s'écriait-elle, transportée.

François DENISET
Méthode.

CHRONIQUE DES VACANCES

Les vacances de Pâques ne furent pas trop ennuyants au Collège, même l'on peut dire qu'elles furent assez divertissantes.

Pour ne pas parler de tout, mentionnons du moins quelques faits: Visite sur le toit d'abord, où j'ai éprouvé à la place de Léo, qui n'y était pas — une vive émotion à la vue de la Maison-Chapelle.

Ah! quels sentiments de se rappeler ainsi sa jeunesse sur un toit! — Mes chers amis, n'y montez jamais tout seul.

Puis, rappelons au passage notre beau dévouement pour les 150 élèves. A notre petit groupe, nous avons mis en ordre les bandes des trois patinoires: quelque chose comme une heure de travail assez pénible. Après cela, goûter aux tartes mouillé de liqueurs — douces, bien entendu.

Les Pères aussi ont joui de leurs vacances. Le P. Gauthier est allé à la chasse sans se déranger. Avec une petite 22 empruntée, il a tué 2 pigeons. Savez-vous pourquoi? Pensez-y un peu, les pauvres oiseaux — blanchissaient la galerie de sa classe.

Mais voilà que le lendemain, la classe de Versification est toute blanche également. Les pigeons continuent-ils leur oeuvre? —

On cherche, et voilà qu'on trouve un pigeon — sans ailes, celui-là qui a écrasé la boite de craie sur le plancher, pour rire tout simplement.

Durant le jour, les jeux de balle-au-mur, badminton, billard, furent très en vogue, tandis qu'à la veillée le radio de M. Limoges devenait le centre d'attraction pour tous.

Et c'est ainsi que nos vacances s'enfuirent comme l'éclair.

Armand PICARD
Syntaxe

UN ANCIEN

La "Liberté" mentionnait, dans son dernier numéro, l'hommage rendu à M. Roger Goulet par ses collègues, à l'occasion de sa retraite. A son tour, la "Page du Collège" veut, quoique un peu tard, saluer, en M. Goulet, un de nos anciens dont la longue et fructueuse carrière est un honneur pour notre Collège et un bel exemple pour les jeunes que nous sommes.

MON GRAND-PÈRE

Mon grand-père est un beau et grand vieillard aux traits énergiques, bien droit malgré ses soixante-dix ans.

Ses cheveux sont blancs comme la neige; des rides sillonnent son visage, mais son ouie et sa vue ont conservé toute leur vigueur.

Pendant l'été, il se tient toujours occupé à travailler au jardin ou à d'autres petits ouvrages. Pendant l'hiver, il se promène ordinairement dans la maison. Quelquefois il ira dehors respirer l'air pur, mais il aime mieux rester dans la maison, près du poêle.

Mon grand-père est vif, parfois même un peu emporté. Quand il se fâche, ce qui arrive très rarement, ses yeux lancent des éclairs. Ses fâcheries sont cependant de courte durée. Vite sa bouche recommence à sourire sous sa belle moustache blanche.

Il nous raconte souvent des histoires de sa jeunesse, surtout de la guerre de 1870. Il aime beaucoup à nous rappeler ses souvenirs.

Très bon pour nous, il nous encourage à bien faire à l'école et à la maison. Au besoin il nous gronde, mais toujours aimablement.

En retour de ses bontés, nous faisons de notre mieux pour lui faire plaisir, et nous prions Dieu de nous le conserver encore très longtemps.

Télesphore DORGE
Eléments Latins.

Les "Jeune-Canada" et l'A.C.J.C.

L'A.C.J.C. et les "Jeune-Canada", s'inspirant du même esprit national, sont appelés à sympathiser et à coopérer.

Cette fraternité est d'autant plus prononcée que les deux mouvements s'adressent à la jeunesse; il appert même que certains membres des "Jeune-Canada" se sont formés dans les cercles de l'A.C.J.C. pendant que d'autres font actuellement partie de son Comité central.

D'où certaines confusions, comment ne pas croire alors que les deux oeuvres n'en formaient qu'une?

Pour dissiper tout doute, l'A.C.J.C. déclare que son Comité central n'a rien à voir à la direction des "Jeune-Canada", auxquels il faut réserver exclusivement le mérite de leurs initiatives récentes.

Cette affirmation assez précise permet de laisser à chaque association les privilèges et les responsabilités de ses directions.

Est-ce un moyen de se détacher des "Jeune-Canada" ou de s'en désintéresser? Nullement! L'A.C.J.C. ne désire pas s'isoler, ni isoler les autres groupes; intéressée depuis bientot trente ans à toutes les questions religieuses, patriotiques ou sociales, elle entend rappeler son programme, exercer ses moyens d'action propre, tout en adhérant au principe des initiatives déjà entreprises par les "Jeune-Canada" ou tout mouvement similaire. Cette distinction autorise donc l'A.C.J.C. de déterminer les méthodes qu'elle croira opportunes ou utiles pour atteindre le but fixé dans toute campagne.

Et partant, l'A.C.J.C. comme les "Jeune-Canada" restera indépendante, libre dans ses opinions, libre dans son action.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.
Lionel LEROUX
Président général.

Les bibliothèques au Canada

Ottawa, — L'Office fédéral de la statistique publiait récemment des chiffres intéressants au sujet du nombre des bibliothèques ouvertes au public en Canada et du nombre des volumes qu'elles contiennent. Ces données ont été compilées à la suite du dernier recensement et valent pour l'année 1931.

Le Canada possédait, cette année-là, 622 bibliothèques publiques, avec un nombre global de volumes de quatre millions et demi, et une circulation de 21 millions. Les deux provinces qui possèdent le plus grand nombre de volumes par habitant sont l'Ontario et la Saskatchewan. La circulation des livres, cependant, est encore plus considérable dans les provinces de l'Ouest que dans l'Ontario.

Problèmes du blé

Régina, — Des membres du comité du problème du blé dans l'Ouest canadien et des représentants du cartel du blé ont eu une conférence avec l'honorable J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan. Ils ont discuté entre autres questions la prochaine conférence économique du monde.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17, MAI 1933 NUMERO 51

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Aider la presse catholique veut dire aimer toutes les oeuvres catholiques, la foi, les bonnes moeurs, les associations catholiques, la liberté, les droits de la conscience, l'Eglise et Dieu: catholiques, faites votre devoir!
MGR RUCH, évêque de Strasbourg.

NOTES DE LA SEMAINE

IL Y A VINGT ANS

Le 20 mai 1913—il y aura vingt ans dans trois jours—paraissait le premier numéro de la *Liberté*.

Lancer un journal catholique et français, libre de toute attache politique, dans une province qui n'avait connu depuis quarante ans que des feuilles inféodées à l'un ou l'autre parti, c'était une entreprise difficile, qui demandait du courage et de la persévérance. Mais elle répondait à un désir maintes fois exprimé depuis un certain temps déjà. D'ailleurs, d'autres avaient donné l'exemple et démontraient que ce type de journal non seulement pouvait vivre, mais satisfaisait un besoin du pays.

Grâce aux efforts d'un petit nombre d'amis dévoués et à la sympathie de tous, l'oeuvre s'est maintenue tant bien que mal. La *Liberté* va avoir ses vingt ans accomplis. Elle se propose, d'ici quelques mois, de commémorer comme il convient cette étape de son existence. Pour aujourd'hui, contentons-nous d'une simple réflexion.

Nous venons de feuilleter les premiers numéros de cette collection de vingt volumes et nous sommes frappé de la similitude des problèmes d'alors et de ceux d'aujourd'hui. Pour nous en tenir à la grande question scolaire, en mai 1913, les catholiques du Manitoba venaient de voir la faillite des fameux amendements Coldwell, par suite du mauvais vouloir de la Commission des écoles publiques de Winnipeg, — et le premier numéro de la *Liberté* contient précisément le texte d'un mandement de Mgr Langevin à ce sujet. Cette lettre pastorale du grand archevêque patriote rappelle singulièrement les négociations de l'hiver dernier à propos des écoles catholiques de Winnipeg et certaine pétition présentée il y a quelques semaines à la Législature, de laquelle on n'a plus entendu parler. La situation scolaire au Manitoba est au même point qu'il y a vingt ans: la double taxe pèse toujours—et de plus en plus lourdement—sur les épaules des contribuables catholiques dans les villes et les centres mixtes.

La *Liberté* et les autres journaux catholiques n'ont pas réussi à faire reconquérir le terrain perdu; mais ils ont maintenu la question devant le public et fait leur part pour la cause de l'éducation. Du point de vue de l'enseignement du français, nous avons — officiellement du moins — rétrogradé, par l'effet des amendement de 1916; mais un grand travail de défense et d'organisation s'est accompli parmi nous dont les bienfaits sont indéniables, et là aussi, le journal a eu un rôle nécessaire à remplir.

Aujourd'hui comme il y a vingt ans, une presse française et catholique indépendante est indispensable au Manitoba. Ceux qui ont des yeux pour voir et une intelligence pour comprendre estiment même que sa nécessité s'impose plus que jamais.

NOTRE PROPRE FAUTE

L'usage de la langue française dans les grands magasins et dans les administrations publiques s'impose de plus en plus à l'attention, à l'heure où tant des nôtres se trouvent sans emploi. Il ne faut pas perdre de vue que les services que l'on attend d'eux viennent surtout de leur caractère bilingue. Qu'un patron se rende compte que tel employé canadien-français a perdu sa raison d'être parce que toutes les affaires se font pratiquement chez lui en anglais; l'idée lui viendra bientôt de s'en défaire au profit d'un compatriote unilingue.

Pouvons-nous empêcher dans une certaine mesure que cet état de choses se généralise? Mais oui, et l'*Association canadienne-française d'Education de l'Ontario* vient de publier un communiqué fort au point à ce sujet. Voici ce qu'elle dit:

« Nous comprenons facilement que, dans la crise actuelle, les maisons de commerce de langue anglaise et les compagnies dirigées par des anglophones sont portées à sacrifier d'abord ceux qui ne sont pas de leur race et à les remplacer par leurs compatriotes s'il est nécessaire. Mais les congédiements seraient-ils si nombreux si nous mettions plus de détermination à toujours exiger l'usage du français dans les services publics, les magasins, etc.? Vraiment, ne sommes-nous pas quelque peu responsables?

Quand nous favorisons de notre clientèle et de notre argent un marchand, une compagnie, une industrie, nous leur rendons un très grand service.

Est-il vraiment nécessaire d'ajouter à ce service le sacrifice de notre langue et celui de nos compatriotes qui, à cause de son usage, obtiennent de l'emploi?

Il serait si facile d'employer le français et, ainsi, d'assurer du travail à un bon nombre de compatriotes.

Il suffira sans doute d'attirer l'attention sur ce point pour que tous se fassent un devoir de toujours réclamer un service français dans leurs relations commerciales ou avec les ministères de l'administration publique.

Les deux langues sont officielles au pays; il n'est que juste qu'il en soit tenu compte en toutes circonstances.

La population anglaise, voyant le respect que nous accordons à notre langue, sera heureuse d'accorder à la clientèle française et à sa langue la considération qu'elles méritent.

Des nombreux aspects de la lutte pour le français, celui-ci est assurément le plus propre à éveiller l'intérêt dans le moment. Pourquoi toutes nos sociétés nationales, tous nos cercles divers ne feraient-ils pas un appel dans ce sens à leurs membres? Ce n'est pas seulement notre influence comme groupe canadien-français qui se trouve en jeu; pour un bon nombre des nôtres, c'est aussi le pain quotidien.

Donatien FREMONT.

L'ouvrage de M. Lucien Romier a du succès

Les "Problèmes économiques de l'heure présente", ouvrage de Lucien Romier, publié en février dernier par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, aux Editions Albert Lévesque, retient plus que jamais l'attention du public. L'éditeur vient d'en lancer le quatrième mille, et tout indique que cette nouvelle édition s'écoulera aussi rapidement que les précédentes.

Le public approuve entièrement l'opinion exprimée par ceux qui avaient eu l'occasion d'entendre M. Romier dans ses conférences de l'automne dernier: c'est le plus lumineux exposé des méthodes économiques de l'Europe moderne et des causes principales du capitalisme.

Cet ouvrage de 320 pages est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesure l'élévation de l'âme, c'est la bonté. — Lacordaire

De-ci de-là

Que de poètes!

L'Association des Auteurs canadiens (groupe de Winnipeg), ayant organisé récemment un concours de poésie dans toutes les langues, a reçu 418 poèmes écrits par 262 concurrents représentant 120 villes, bourgs ou villages. Comme ce concours était réservé aux seuls habitants du Manitoba, notre province peut se flatter d'être remarquablement riche en poètes et poétesses.

Les trois quarts de ces poèmes étaient en anglais, mais il y en avait en dix autres langues différentes: allemand, ukrainien, islandais, français, danois, polandais, gaélique, polonais, suédois et hébreu.

Sous le titre "Manitoba Poetry Chapbook", on vient d'en publier une collection des 26 meilleurs, dans leur langue originale. Il y en a quatre en islandais, deux en allemand, deux en français, un en suédois, deux en ukrainien et un en hébreu.

Les deux poètes français sont MM. A.-C. de la Lande, de Norwood, et Luc Rosier, de Saint-Boniface.

Les deux prix offerts dans ce concours ont été gagnés par Irene Chapman Benson, de Winnipeg, pour un sonnet en anglais, et Einar P. Jonsson, de Winnipeg, pour un poème en islandais.

La dépression économique favorise les vocations poétiques. Heureuse compensation!

La révision du dictionnaire généalogique Tanguay

La Société historique de Montréal vient de prendre une belle initiative: celle de reviser le dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay et de mettre à jour tout le XVIIe siècle. Par son comité de revision composé de M. E.-Z. Masicotte, M.S.R.C., archiviste, président, de M. Aegidius Fauteux, bibliothécaire, M.S.R.C., de M. Jean-Jacques Lefebvre, archiviste, et de M. Gérard Malchelosse, historien et généalogiste, qui agira comme secrétaire, elle vient d'entreprendre la tâche patriotique de corriger le premier volume de Mgr Tanguay.

Un grand nombre d'erreurs de noms et prénoms, de dates et d'endroits, d'omissions s'y sont glissées et une revision s'imposait. Depuis quelques années particulièrement, un mouvement très accentué vers la généalogie s'est dessiné. Des personnes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, désireuses de connaître les origines de leurs familles, se sont intéressées à cette science et dans plusieurs cas, elles ont découvert dans leurs papiers de famille des sources d'informations très précieuses, qui pourraient être d'un apport très important pour le comité.

Dans ce travail qu'entreprend le comité, il n'entre aucun esprit de combativité et de critique, à l'égard de l'oeuvre de Mgr Tanguay qui demeure inestimable et unique en son genre dans le monde entier.

Le record de la cigarette

Il n'y a guère de pays où l'on ne rencontre des fumeurs. Partout, hommes et femmes dispersent en fumée le tabac d'innombrables cigarettes.

Une statistique a été dressée par tête d'habitant, concernant les principales nations européennes. C'est l'Angleterre qui arrive en tête. Chaque citoyen britannique fume en effet une moyenne de 880 cigarettes par an. Les Belges viennent ensuite avec 851. La France seulement en troisième position, devant un lot important de pays, dont le dernier est la Pologne.

Quant aux Suédois, ils prennent surtout du tabac à priser et les Norvégiens du tabac à chiquer.

Une vache phénomène

Un négociant en bestiaux vendéen, M. Roncin, vient de se rendre acquéreur d'une vache phénomène, Flora, capturée à l'état sauvage dans les collines de l'Andalousie. Agée de 8 ans, Flora possède deux paires de cornes, trois yeux sur le même plan, celui du milieu se trouvant recouvert d'un bourrelet de chair, quatre naseaux et deux langues superposées. Un examen radiographique a révélé que la nature l'avait gratifié de deux cerveaux nettement détachés et indépendants l'un de l'autre. Enfin, Flora est encore dotée de deux colonnes vertébrales qui se rejoignent près du garrot. Un veau qu'elle eut présenta les mêmes caractéristiques qu'elle, mais mourut peu après sa naissance.

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 20 mai 1913)

Premier numéro de la "Liberté", "journal catholique et français, libre de toute attache politique".

• • •

Dans ce numéro se trouve le dernier mandement de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, sur les écoles du Manitoba. Il constitue un exposé clair, succinct et impartial de la question scolaire, de la nature des amendements Coldwell, des négociations à différentes époques entre les catholiques de Winnipeg et Brandon et le Bureau des Ecoles publiques, de la cause de la faillite de ces négociations. Il rend aussi hommage au travail "si sérieux et si désintéressé, si habile et utile depuis quelques mois, quoi qu'en puissent dire ceux que la politique aveugle", de la Fédération des Catholiques du Manitoba. Il se termine par une énergique déclaration contre l'école neutre, l'université neutre, la fréquentation des écoles neutres par les enfants catholiques.

• • •

Dans ce numéro également, un intéressant mémoire de M. le juge Prud'homme sur la situation juridique du français au Manitoba, présenté au Congrès de la Langue française, à Québec.

• • •

M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, ayant accepté le portefeuille de secrétaire provincial dans le cabinet Roblin, la nomination dans Saint-Boniface est fixée au 21 mai et la votation au 28.

Cet événement a suscité de vifs et intéressants commentaires. Mgr Langevin, tout en affirmant le droit des catholiques à un représentant dans le cabinet manitobain, a déclaré que M. Bernier portait seul la responsabilité de son acte et que sa nomination semblait plutôt un "don funeste et gênant" fait pour apaiser les catholiques, mécontents de ce que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible dans les centres mixtes.

Le "Manitoba", organe du nouveau ministre, a déclaré que "cette accession de M. Bernier n'est le résultat d'aucun compromis et ne fait prescription d'aucun droit".

• • •

M. le Dr Donat Collin, de Saint-Boniface, a été admis à la pratique de la médecine au Manitoba, après avoir subi de brillants examens.

M. Albert Auger, ancien élève du Collège de Saint-Boniface, a été reçu ingénieur civil, avec grande distinction.

• • •

L'Université du Manitoba vient de conférer à M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, le titre de docteur en droit.

• • •

Le R. P. Lecompte, S.J. est le nouveau recteur du Collège du Saint-Boniface, succédant au R.P. Jean, S.J., chargé d'organiser le nouveau Collège de Sudbury, Ont.

Dépression et mortalité

La dépression économique qui règne depuis trois ans dans le monde entier a-t-elle exercé une influence néfaste sur la santé publique?

Rien ne le prouve:

Cette question a fait le sujet d'une analyse minutieuse de la part du bureau de la statistique de la Metropolitan Life, qui a mis également à contribution le rapport présenté par la Société des Nations sur la santé publique dans tous les pays. Or, Voici ce que dit à ce propos le statisticien en chef de la grande compagnie d'assurance:

"De tous les renseignements puisés aux sources les plus autorisées, nous pouvons conclure que malgré la crise économique des trois dernières années et le chomage forcé, la moyenne de la mortalité dans tous les pays a été moins élevée qu'au cours des dix années précédentes. Cette constatation s'applique à l'Allemagne, à l'Italie, à la Grande Bretagne, à la France, à la Hollande, à la Pologne, aux Etats-Unis et au Canada.

Les Jeune-Canada à Carillon le 24 mai

Montréal. — Les Jeune-Canada organisent une manifestation à Carillon le 24 mai. Cette manifestation aura lieu en plein air, à l'endroit même de l'exploit de Dollard. Le petit village de Carillon, situé aux bords de l'Ottawa, est facilement accessible. Les organisateurs de l'assemblée ont déjà plusieurs fois parcouru la route qui unit Montréal à Carillon: elle est en excellent état.

Livres à lire

"Pourquoi la Musique"
par Eugène LAPIERRE

Vient de paraître aux *Editions Albert Lévesque* un second ouvrage du Dr Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National et Président de la Société des Artistes-Musiciens. Cet ouvrage avait été annoncé "en préparation" dans "*La Musique au Sanctuaire*", paru en novembre dernier. C'est donc le second volume qu'a rédigé M. Lapierre en moins d'un an. Si l'on en juge par le retentissement qui a signalé la publication de "La Musique au Sanctuaire", et par les polémiques qu'a soulevées cet ouvrage jusqu'en France, le nouveau livre de M. Lapierre ne manquera pas d'avoir un succès de curiosité. L'auteur s'est bien tiré de toutes les critiques qu'on a faites de ses idées et de ses convictions grégoriennes. Sa réponse à Dom David, théoricien de Saint-Wandrille (France), dans laquelle M. Lapierre fournissait au public le privilège de consulter à la bibliothèque Saint-Sulpice les documents qui justifiaient sa thèse; enfin, la publication, à Saint-Wandrille même, par un bénédictin, d'un ouvrage grégorien utilisant les signes rythmiques, tout cela a donné à l'auteur et au public de singulières garanties de sûreté et d'objectivité de discussion.

C'est le même esprit et la même prudence qui se manifestent dans la documentation de "Pourquoi la Musique?". Détail qui fera plaisir à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la musique chez nous: plus de la moitié de l'ouvrage traite de la *Musique canadienne*, à cause du talent singulier que notre peuple manifeste pour cet art, au point d'en faire un argument suprême pour inciter nos dirigeants à se préoccuper davantage de la musique chez nous. Des questions brûlantes, brûlantes pour l'auteur surtout, y sont traitées avec une modération et une sérénité exemplaires. Personne ne contestera que M. Lapierre s'est constitué ici une réputation comme musicien averti, comme critique, mais surtout comme apôtre de la Musique canadienne. Les *Editions Lévesque* viennent donc de donner au public un autre ouvrage de valeur, un ouvrage de bonne foi, destiné à faire avancer chez nous cet art national qu'est la musique.

L'ouvrage est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

"Question de langage"
par Pierre Daviault, traducteur aux Communes

M. Daviault publie aujourd'hui sous ce titre, aux **Editions Albert Lévesque**, la deuxième série de ses "expressions justes en traduction". La faveur avec laquelle le public a accueilli son premier volume a engagé l'auteur à poursuivre ses études de critique linguistique.

"Qu'on ne cherche pas dans cet ouvrage, dit l'auteur, ni un dictionnaire, ni un lexique: nous ne livrons aux lecteurs que des notes. Notre objet n'est pas d'exposer des théories linguistiques, ni d'épurer la langue. Nous nous efforçons d'expliquer, de révéler le sens des expressions étudiées. On trouvera ici quelques équivalents, mais non pas tous. Nous ne signalons pas toujours les manières les plus élégantes de traduire un vocable, mais plutôt celles qui divulgueront le mieux l'essence de ce terme. Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée, pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. Libre à lui de choisir la formule qui s'harmonisera avec l'esprit du livre."

Ces "Questions de langage" devront intéresser tous ceux qui écrivent, les journalistes, les traducteurs, les hommes de lettres, les publicistes, etc. La disposition par ordre alphabétique facilite la recherche des mots et des expressions que l'ouvrage contient.

"Questions de langage" est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

"Egrappages"
par Albert Pelletier

L'auteur de "Carquois", qui révélait à nos lettres un critique indépendant et sévère, ennemi des formules consacrées, du dogmatisme et du procédé, vient de publier, aux **Editions Albert Lévesque**, un nouveau volume de jugements littéraires, qu'il a intitulé "EGRAPPAGES". Cet ouvrage plus que le premier peut-être, provoquera une réaction salutaire dans notre littérature. Tous les livres qu'il analyse fournissent à M. Pelletier l'occasion d'expliquer ses théories sur l'avenir de notre littérature, théories qui ont pour base la grande règle immuable de l'humanisme.

"EGRAPPAGES" est divisé en cinq parties: **Linguistique; Histoire, Sociologie et Economie; Critique; Poésie; Romans, Contes et Nouvelles.** Les travaux linguistiques de M. Daviault et surtout le Glossaire du Parler français traitent, de l'avis de ce critique, de façon trop superficielle et insuffisante de la formation d'une langue canadienne et manifestent à la fois une trop grande sévérité et un manque de goût à l'endroit des canadianismes qui enrichiraient nos lettres. "L'enseignement français au Canada" par l'abbé Groulx soulèvera sans doute une polémique intéressante et nécessaire. Les ouvrages de l'abbé Camille Roy, de M. Edouard Montpetit, de Josaphat Benoit, Alfred DesRochers, Harry Bernard, Robert Choquette, Léo-Paul Desrosiers, font l'objet de chapitres d'un style châtié, d'une doctrine sûre et intransigeante.

"EGRAPPAGES", volume de 240 pages, est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

LA RADIO

La Commission Canadienne de la Radiodiffusion offre maintenant sept jours par semaine des programmes nationaux transmis par un réseau transcontinental. Les dimanches, lundis, mercredis et jeudis, ces programmes sont irradiés de Montréal et sont donnés principalement par des organisations ou des artistes canadiens-français. Les programmes des autres jours de la semaine sont exécutés par des musiciens de toutes les parties du Canada.

De plus, la Commission présente le samedi soir un programme régional par un réseau couvrant Ottawa, Montréal et Québec, et, le même soir, un programme régional pour les provinces maritimes.

Voici la liste des programmes de la Commission pour la deuxième quinzaine de mai. Les programmes sont transmis par le réseau transcontinental.

(Heure centrale)

17 mai	Une heure près de vous	8.00—9.00
18 mai	Heure canadienne	8.00—9.00
19 mai	"Ottawa Ladies Choir"	8.00—8.45
20 mai	"George Wade's Corn Huskers"	10.00—11.00
21 mai	Opérette française	8.00—9.00
22 mai	Musique française de chambre	8.00—9.00
23 mai	Orchestre Symphonique de Régina	8.00—9.00
24 mai	Une heure près de vous	8.00—9.00
25 mai	Heure canadienne	8.00—9.00
26 mai	(Indéfini)	8.00—8.45
27 mai	George Wade's Corn Huskers"	10.00—11.00
28 mai	Opérette française	8.00—9.00
29 mai	Musique française de chambre	8.00—9.00
30 mai	Orch. Symphonique de Montréal	8.00—9.00
31 mai	Une heure près de vous	8.00—9.00

Les noces d'or sacerdotales de Mgr Pâquet

Québec. — L'Eglise et l'Etat se sont unis pour célébrer les noces d'or sacerdotales de Mgr L. A. Pâquet, une des gloires du clergé de Québec et de l'Eglise du Canada tout entier. Son Eminence le cardinal Villeneuve, S. H. le lieutenant-gouverneur de la province, S. Ex. le délégué apostolique, dix-sept archevêques et évêques, un grand nombre de prélats, des représentants de toutes les classes et de toutes les professions, se sont groupés à la basilique pour assister à une messe des plus solennelle, célébrée par le jubilaire.

La cérémonie qui s'est déroulée est la plus brillante du genre dont fassent mention les annales du Séminaire de Québec. Rien n'avait été épargné pour lui donner un cachet de très grande solennité.

Un éloquent sermon de circonstance a été prononcé par S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Un déjeuner a été offert au jubilaire à midi, au réfectoire du Grand Séminaire. Son Eminence le cardinal Villeneuve a porté la parole, de même que Son Exc. le délégué apostolique, Mgr Camille Roy, et Mgr L.-A. Pâquet.

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose. — Vauvenargues.

LE FRANCAIS ET LA RADIO

Une protestation du Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. et de l'OJ2C.

Saint-Boniface, le 9 mai, 1933

M. Hector Charlesworth,
Président de la Commission de la Radio,
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

Nous avons suivi l'échange de correspondance entre vous et l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba; nous sommes absolument d'accord avec l'attitude de celle-ci.

Avec elle, nous croyons que la radiodiffusion ne peut être vraiment canadienne à moins que toute et chacune de vos annonces soit bilingue chaque fois que vous irradiez un programme, qu'il soit français, anglais ou simplement musical.

Nous sommes convaincus que chacun de vos programmes provoquera des mécontentements aussi, longtemps que vous ne reconnaîtrez pas la nécessité des annonces bilingues. Et c'est là notre opinion même après avoir entendu vos programmes français.

Nous joignons donc notre protestation à celle de l'Association d'Education contre vos annonces unilingues et nous vous prions de remédier sans délai à cette anomalie.

Espérant que notre protestation recevra votre entière considération, veuillez nous croire, cher monsieur,

Vos très respectueux,
Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C.
Roland COUTURE
Président

• • •

Saint-Boniface, le 15 mai 1933

M. Hector Charlesworth,
Président de la Commission de la Radio,
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

L'O.J2.C., organisation de jeunes qui compte au-delà de 200 membres, à sa dernière assemblée plénière, m'a prié de vous envoyer cette protestation.

Depuis le commencement de février, nous avons suivi avec un grand intérêt l'échange de correspondance qui s'est produit entre vous et l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Aujourd'hui, après avoir entendu vos programmes français dont nous vous savons gré, nous n'hésitons pas à joindre notre voix à celle de l'Association d'Education.

Nous regrettons sincèrement que vous n'ayez pas encore jugé à propos, dans le Canada bilingue, de nous donner la radiodiffusion bilingue.

Les circonstances qui ont amené la création de votre Commission nous justifient d'escompter que ce serait l'objet de votre première attention. Nous avons malheureusement été déçus et c'est pour cela que nous tenons à protester à notre tour.

Nous sommes convaincus que la bonne réussite de vos entreprises exige que toutes vos annonces à la radio soient bilingues.

Nous espérons que vous vous rendrez enfin à ce qui parait être une évidente nécessité et nous vous prions de nous croire

Vos tout respectueux,
Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale.
Edouard G. FRY
Secrétaire.

Nouvel annuaire McKim

L'agence de publicité A. McKim vient de publier la 26e édition de son annuaire des publications canadiennes. Cette nouvelle édition, comme les précédentes, est, pour les chefs des maisons d'affaires canadiennes, un guide sûr et renseigné pour tout ce qui touche à l'annonce.

Cet annuaire contient tous les derniers renseignements concernant les journaux, revues commerciales, magazines et toutes publications en général, de façon précise et compréhensible. On y trouve des statistiques précises concernant les marchés urbains et ruraux canadiens.

Ayant des bureaux dans toutes les provinces, la maison McKim est en mesure de fournir, au jour le jour, pour ainsi dire, des renseignements complets et sûrs.

L'annuaire McKim est reconnu, dans le domaine de la publicité, comme étant particulièrement précieux. Toute demande pour un exemplaire peut être adressée à l'un quelconque des bureaux de A. McKim, Limited, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Halifax. Prix, $2.00, port en plus.

SAINT-BONIFACE

Itinéraire de la visite pastorale

Nous donnons ici l'itinéraire de Mgr Guy, O.M.I., dans sa tournée de confirmation. Si, par hasard, quelque endroit avait été oublié, l'on pourrait s'adresser aux autorités, car Mgr Guy aura, au début de juillet, quelques jours dont il pourra disposer.

2 juin — P.M. La Salle.
3 juin — A.M. Lorette; P.M. Ste-Geneviève.
6 juin — A.M. Ste-Anne; P.M. Thibeaultville.
7 juin — A.M. La Broquerie; P.M. Marchand, etc.
8 juin — A.M. Woodridge; P.M. St-Labre, etc.
9 juin — A.M. Vassar; P.M. South Junction, etc.
11 juin — Sioux Lookout.
12 juin — Mc Intosh, Quibell, etc.
13 juin — Dryden.
15 juin — Fort Frances, Emo, etc.
16 juin — A.M. Pinewood; P.M. Rainy River.
18 juin — A.M. St-Jean-Baptiste; P.M. Letellier; Soirée, St-Joseph.
19 juin — A.M. Aubigny; P.M. Ste-Elisabeth.
20 juin — A.M. Fannystelle; P.M. Haywood; Soirée, St-Claude.
21 juin — A.M. Lourdes; P.M. St-Lupicin.
22 juin — A.M. St-Léon; P.M. St-merset; Soirée, Swan Lake.
23 juin — A.M. Mariapolis; P.M. Bruxelles, etc.
24 juin — P.M. Transcona.
25 juin — A.M. East Kildonan; P.M. St-Boniface.
26 juin — Fort Alexandre.
27 et 28 juin — Hole River et Bad Throat.
29 juin — Cook's Creek, Brokenhead.
30 juin — A.M. St-Adolphe; Ste-Agathe.
31 juin — A.M. St-Norbert.
1er juillet — A.M. St-Georges; P. Pine Falls; Soirée, Lac du Bonnet.

W.L. Jubinville, P.A., V.G.

L'ordination de M. l'abbé Brunet

Dimanche dernier avait lieu l'ordination de M. l'abbé L.-P. Brunet, fils de M. et Mme J.-O. Brunet, de Saint-Boniface. C'est S.E. Mgr Mélanson, évêque de Gravelbourg, qui a ordonné le nouveau prêtre. La famille entière de l'ordinand était présente à la touchante cérémonie qui s'est déroulée au sein d'une intense émotion religieuse. Le Rév. Père Schelpe, S.J., professeur de philosophie au collège et ancien professeur du jeune prêtre, prononça un superbe sermon sur la nature, la dignité et la beauté du sacerdoce.

Un grand nombre de prêtres et religieux étaient présents. L'on remarquait, en plus des prêtres des environs, le R.P. Beauchamp, O.M.I., directeur du Séminaire de Gravelbourg, où M. l'abbé Brunet a passé une année, et M. l'abbé Jérome, de l'évêché de Gravelbourg, qui accompagnait Mgr Mélanson.

A la suite de l'ordination, l'ordinand fut l'hote de Mgr Béliveau à l'archevêché. Un bon nombre de prêtres étaient également présents à ce diner de famille. M. l'abbé L.-P. Brunet dit sa première messe lundi matin, à sept heures et demie, dans la chapelle du collège, son Alma Mater. Il était accompagné du R.P. Alfred Bernier, son directeur spirituel. Là encore, la cérémonie réunissait l'heureux père et l'heureuse mère et tous les membres de leur famille, ainsi que leurs parents et un grand nombre d'amis. La chorale du collège exécuta plusieurs cantiques appropriés. Après que le nouveau prêtre eût distribué la communion à ses parents et amis, le R.P. Beauchamp fit le panégyrique du sacerdoce, rappelant le caractère sacrificateur et la qualité de victime du prêtre. A la suite de la messe, le nouvel ordonné et ses parents et amis furent les hotes du collège dans un déjeuner intime.

M. l'abbé Brunet a été l'objet des marques de la plus vive sympathie de la part de ses amis et des nombreux amis de sa famille. Nous ne pouvons que nous joindre à eux pour lui souhaiter succès et bonheur et pour offrir à sa famille nos plus vives félicitations.

Heure de garde de la fête de Dollard

Jeudi soir, le 23 mai, en mémoire de l'exploit de Dollard des Ormeaux, aura lieu une heure de garde de sept heures et demie à huit heures, et demie du soir. Le cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. fera les frais du chant. Les Eclaireurs seront présents à la cérémonie et feront l'appel des héros.

Tout le public est vivement invité d'assister à cette cérémonie.

Confirmation le 25 juin

Dimanche dernier a eu lieu la communion des petits enfants de la cathédrale, à la messe de neuf heures. Un grand nombre de petits se sont approchés de la table sainte pour la première fois.

La confirmation aura lieu cette année le dimanche 25 juin. Ell sera administrée par S.E. Mgr Guy, O.M.I., au cours de la journée du 25. Il y aura deux séances, à cause du trop grand nombre d'enfants.

Un marché public à Saint-Boniface

Un marché public sera ouvert vendredi prochain, sur la rue Aulneau, dans un endroit réservé dans ce but par la ville il y a quelques années. Les fermiers et producteurs y trouveront un terrain entretenu et toutes les commodités pour faciliter la vente de leurs produits.

Ce projet a l'appui de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface et de plusieurs autres organisations de la ville. Il est appelé à satisfaire un besoin public éprouvé depuis longtemps.

Les fermiers et les jardiniers sont invités à venir y vendre leurs produits. Le public, de son coté, trouvera certainement avantage à s'y approvisionner de toutes les denrées de la ferme et du jardin. En facilitant ainsi les rapports entre le producteur et le consommateur on espère être utile à l'un et à l'autre.

Pour toute information concernant le marché public, s'adresser à A.-A. Préfontaine, 561, rue des Meurons.

Institut Collégial Saint-Joseph

Au tableau d'honneur d'avril

Grade XII — Thérèse Joyal, Bérénice Préfontaine, Simone André ont conservé les plus hauts pourcentages en français.

Grade XI — Excellence: Georgette Bissonnette, Jeanne Corbeil, Thérèse Desautels, Laurette Rhéaume, Anne Hallama, Elisabeth Jourdain, Jacqueline Deniset, Lucienne Blanchard, Béatrice Duggan, Mary Ziak.

Grade X — Excellence: Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Léa McCaughan, Ella Gagnon, Hélène Blais, Florence André, Denise Pelletier, Bérénice Chamberland, Marie Toupin, Peggy Carlyle, Barbara Tingley.

Grade IX — Y. St-Godard, L. Dussault, T. Syrenne, Y. Adam, J. Gallant, J. Croteau, D. Mager, E. Gatin, A. Lafrance, L. Bouchard, M. Corner, M. Susick.

Cours Commercial, 2e année. — Excellence: Jeanne Desrosiers, Stella McDougall, Maria McFetridge.

Cours Commercial, 1re année. — Excellence: Cécile Toupin, Ida Dupas, Olga Poirier, Elza De Leeuw, Berthe Duyveyonck, Violet Anderson, Madeleine Dugal, Vera Mansley, Lily Miller, Marie-Jeanne Dheew, Joséphine Bellingham.

Grade VIII — Thérèse Fontaine, Delphine Lafrance, Alice Gaudreau, Juliette Phaneuf, Bernadette Lanthier, Marie Sourisseau, Gertrude Senez, Juliette Patenaude, Lucette Savoie, Yvette Croteau, Annie Théberge.

Grade VIII (b) — Pauline Simon, Sarah Allan, Annette Bérubé, Annette Dumont, Jeanne Chavanne, Angèle André, Fernande Tremblay, Joséphine O'Neill, Annette St-Laurent.

• • •

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu les premières places en classe:

Grade VII (a) — Arzélie Thérien, Marie Johnson, Juliette Lemay.

Grade VII (b) — M.-Paule Aubert, Yvette Descoteaux, Dora Laferrière.

Grade VI (a) — Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon, Lina Gaudette.

Grade VI (b) — Georgeline Gagnon, Berthe Grandmont, Marie De Lalleau.

Grade V (a) — Yvonne Asselin, Juliette Blain, Aline Baril.

Grade V (b) — Noëlla Raymond, Hélène Chaput, Albertine Guigné.

Grade V (c) — Elisabeth Vermette, Juliette Paquin, M.-Antoinette Gagnon.

Grade V (d) — Shirley Benoit, Mary Scholar, Marguerite Roels.

Grade IV (a) — Bernadette Gauthier, Marie Fossin, Louise Prud'homme.

Grade IV (b) — Yvette Mousseau, Irène Rondeau, Adèle Molloy.

Grade IV (c) — Helen Stankovic, Elisabeth Hoendcrop, Paula Becelaere.

Grade III (a) — Mary Morez, Olga Susick, Margaret Morris.

Grade III (b) — Adèle Mousseau, Lucile Lacerte, Yvette Pelletier.

Grade III (c) — Yvette Nault, Marie Landry, Yvette Fourneaux.

Grade II (a) — L. Boily, G. Bélanger, I. Corbeil.

Grade II (b) — Louise Bernier, Mariette Sicotte, Agathe Thérien.

Grade II (c) — Irène Barnabé, Egdia Vande Velde, Delphine Arpin, man.

Grade II (d) — Constance Cane, Lestie Miller, Olive Yager.

Grade I (a) — Corinne Patenaude, Eveline Gatin, Marguerite Baudry.

Grade I (b) — Laurence Arpin, Marcelle Joberty, Irène Golbel.

Grade I (c) — Aileen Mollison, Dorothy Dougall, Jeanne Pritchard.

Cours Préparatoire (a) — Bernadette Lohreau, Madeleine Robitaille, Thérèse Mondor.

Cours préparatoire (b) — Yvonne St-Pierre, Cécile Bouvier, Bernadette Ste-Marie.

Cours préparatoire (c) — Helen Susick, Janet Lys.

Décès de Mme Thomas Bouchard

Mme Thomas Bouchard est décédée hier à l'hopital de Saint-Boniface. Originaire de Saint-Thomas de Montmagny, elle habitait notre ville depuis une vingtaine d'années. Son mari, M. Thomas Bouchard, concierge du bureau de poste, est lui-même à l'hopital depuis un mois.

A l'hôpital de St-Boniface

Nomination de M. Ernest Gagnon

Tous ceux qui s'intéressent au bien de l'hopital de Saint-Boniface ont appris la nomination de M. Ernest Gagnon comme gérant général de cette institution avec une vive satisfaction. M. Ernest Gagnon a été au service de la ville durant une vingtaine d'années. Il a décidé de quitter son poste, en raison d'un surcroit de travail dont il se sentait incapable par suite de fatigue. L'on a appris avec regret son départ. Il sera difficile de le remplacer à l'hotel de ville.

M. Gagnon entre au service de l'hopital. Il y sera gérant général. C'est une nouvelle position qui consiste à protéger les intérêts de l'institution, à la représenter dans les conseils où ses intérêts sont en cause, en général à promouvoir l'avancement de la maison. Les services que M. Gagnon pourra rendre sont incalculables. Sa vaste expérience des affaires, sa connaissance des hommes et des institutions, les amitiés qu'il s'est faites un peu partout au sein des corps représentatifs sont autant de précieux éléments de succès. Le public canadien-français sera très heureux de cette nomination.

Exercices de graduation

Jeudi soir, le 11 mai, 48 gardes-malades de l'hopital ont reçu leur diplome de cette institution. La cérémonie a eu lieu à l'Intitut Collégial Provencher. La foule était si considérable que plusieurs n'ont pu trouver place. Le Dr Abbott présidait. Le Rév. Père Bourque a fait le discours de résistance et il a vivement touché son auditoire. L'hon. M. J.P. Bracken, premier ministre de la province, a fait prêter le serment dit de Florence Nightingale. Il y eut chant et musique. Mgr Jubinville présenta les médailles et les prix aux gagnantes. A la suite de la soirée, il y eut réception à la maison des gardes-malades.

A l'O. J²C.

A notre assemblée du mois de mai, une intéressante causerie fut donnée par le R.P. Schelpe, S.J. Avant son départ pour Montréal, le conférencier a bien voulu nous donner quelques conseils pratiques en exposant les lois que tout jeune homme doit suivre en cette crise moderne. Le travail, dit-il, est le facteur le plus important qu'un jeune homme doit se fixer dans la vie: se choisir un métier ou une spécialité quelconque et s'y engager de tout coeur dès le début. Il faut aussi observer, prévoir afin de se former un jugement personnel, savoir se renseigner et aimer à converser avec les personnes avec lesquelles nous venons en contact. Avant de terminer, le conférencier formule des voeux éloquents pour l'avancement de notre organisation et exhorte tous les membres à l'union intime et au travail coopératif.

En des paroles bien senties, le président remercie le R.P. Schelpe et exprime son désir de voir les conseils salutaires du conférencier apporter un mouvement généreux et sain dans la marche en avant de l'Organisation. Il remercie aussi le conférencier de l'intérêt qu'il témoigne envers tous les membres depuis la fondation de l'O.J2.C. et au nom de l'Organisation présente au R.P. Schelpe, sous forme de cadeau, les hommages de notre sincère reconnaissance et de notre profond attachement.

M. L'Aumonier prend charge de la "Boite aux Questions". Avec la facilité de paroles qui lui est coutumière, il traite les questions qui lui sont soumises en ajoutant à chaque réponse des conseils utiles à tous.

Suit la lecture du rapport financier de notre séance "Le Disparu". Les membres constatent que les recettes réalisées à cette soirée sont des plus satisfaisantes. Et le succès—dont l'écho retentit encore — sera inscrit au grand livre des réalisations de l'Organisation. Le Président remercie tous ceux qui ont prêté leur concours à la mise sur pied de cette séance et signale en passant qu'il a été heureux de reconnaitre le dévouement dont firent preuve les membres durant la préparation de la séance.

Le Président invite tous les membres à se joindre au Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C., à la Veillée d'Armes qui aura lieu le 23 mai au soir.

Suivent des discussions touchant le club de balle-molle de l'O.J2.C. récemment incorporé dans la "Winnipeg Intermediate Diamond Ball League" et notre Tournoi annuel ouvert à tous les Canadiens français du Manitoba.

La râfle toujours gratuite se fait au milieu des discussions et des échanges d'opinions des membres.

Edouard-G. FRY
SECRETAIRE

PETITES NOTES

Mlle Aline Pépin est partie en visite chez sa tante à Montréal.



CITE DE SAINT-BONIFACE

Avis aux Propriétaires de Bicyclettes

Le Conseil de Ville a décidé de mettre en vigueur le règlement concernant les bicyclettes, qui oblige toute personne qui possède, garde ou utilise une bicyclette à obtenir une licence du bureau de l'Inspecteur des licences. Ces licences seront octroyées audit bureau à partir du 1er juin pour la somme de 50 centins.

Ce règlement est actuellement mis en vigueur afin de protéger et procurer aux propriétaires les moyens de recouvrer leurs bicyclettes en cas de vol.

Dans le passé, ceux qui voulaient se servir de leur bicyclette à Winnipeg étaient tenus d'obtenir une licence de cette ville, mais par un arrangement réciproque entre les deux villes, la licence de St-Boniface sera aussi valide à Winnipeg, sans frais additionnels.

PAR ORDRE,
JOHN DUKE,
INSPECTEUR DE LICENCES.

St-Boniface, Man.
ce 15 mai, 1933

CITE DE SAINT-BONIFACE

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui possèdent, gardent ou donnent asile à des chiens qu'ils sont requis d'en faire l'inscription et de payer leur licence le ou avant le 1er juin de chaque année, au bureau du soussigné.

Toute personne prise en défaut à ce sujet après la date ci-haut mentionnée devient passible de pénalités prévues par les règlements de la Ville.

Ces licences sont de $2.00 pour les mâles et $5.00 pour les femelles.

PAR ORDRE,
JOHN DUKE,
INSPECTEUR DES LICENCES.

St-Boniface, Man.
15 mai 1933.

Manifestations anti-hitlériennes à Londres

Londres. — Des communistes ont fait des manifestations antihitlériennes à l'hôtel où loge M. Alfred Rosenberg, le délégué extraordinaire du chancelier d'Allemagne à Londres. La police est intervenue.

On apprend que le secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, a formulé à l'ambassadeur d'Allemagne, le baron von Hoesch, des regrets pour la destruction d'une couronne mortuaire que M. Rosenberg avait déposée au monument des combattants britanniques tués pendant la Grande Guerre.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE !

18 mai
Yvette Gauthier, Lorette, 11 ans.
Thérèse Arnal, Fannystelle, 9 ans.

19 mai
Claire Arnal, Fannystelle, 12 ans.
Helen Demarck, Grande Pointe.
Emma Fortier, Mariapolis, 8 ans.
D. Desrochers, Mariapolis, 7 ans.

20 mai
Joyal Trudel, Mariapolis.

21 mai
Alice Préfontaine, Saint-François-Xavier, 10 ans.

23 mai
Alberte Rochon, La Salle, 11 ans.
Dollard Bruyère, Letellier, 9 ans.

24 mai
Alice Chabbert, N.-D. de Lourdes, 11 ans.
Elzéar Chaze, Saint-Norbert, 12 ans.
Jeanne Saint-Germain, Saint-Norbert, 10 ans.

25 mai
Irène Firmin, Saint-Norbert.
Georges Toupin, Saint-Boniface, 9 ans.
Roland Vouriot, Saint-Boniface, 9 ans.

PRINTEMPS!

Les sourires du printemps raniment-ils l'ardeur travailleuse de mes petits amis, ou l'appel du grand dehors ensoleillé leur fait-il plutôt trouver longues, trop longues, les heures d'études?...

Mere-Grand, qui se souvient de sa jeunesse, devine sans beaucoup de peine la réponse... Aussi, tout en plaignant un peu les oisillons captifs, elle n'hésite pas à leur répéter les vieux conseils qu'on lui donnait à elle-même jadis: "Dès que sonne la cloche du travail, fermez les yeux, fermez les oreilles, chers écoliers, à tous les attraits de la fête printanière. Appliquez-vous résolument, généreusement, à vos occupations scolaires. C'est par ces petites victoires du devoir sur le plaisir, que l'on se forge peu à peu un coeur vaillant qui ne fléchira jamais, plus tard, devant les luttes et les épreuves de la vie."

Mais la classe finie, que toutes les chansons soient en vous, chers enfants, et que le printemps vous entraine dans sa ronde joyeuse!

MERE-GRAND.

Conte

LA FEMME SAUVAGE

Il y avait dans le camp des Pieds-Noirs, une vieille femme qui semblait être le rebut des autres. Elle avait une petite loge à elle seule, et quand les autres s'arrêtaient dans un endroit elle plantait sa loge à l'écart, loin du camp. Elle avait paru prendre en pitié le sort du prisonnier. Quand elle vit le camp se mettre en marche, elle ploya elle-même sa petite loge de peau et partit lentement en arrière des autres. Comme on semblait ne pas beaucoup s'occuper d'elle, elle en profita pour s'arrêter et revenir sur ses pas. Sans être remarquée par aucun des siens, elle put se rendre auprès du prisonnier et couper les liens qui le retenaient au poteau. Elle lui donna un couteau, un peu de nourriture et un linge pour se couvrir la tête, puis se mit à la suite du camp qui ne se doutait aucunement de la bonne action qu'elle venait de faire. Dès que le prisonnier se vit libre, il pensa, malgré ses brûlures, à regagner la demeure des siens. Affaibli par la souffrance, il ne put l'atteindre aussi vite qu'il l'aurait désiré. Cependant, après trois jours de marche, il arriva au camp des Corbeaux, où l'on attendait avec anxiété le retour des trente guerriers.

Pour faire une plus profonde impression sur les siens, il ne voulut pas d'abord entrer dans le camp. Il s'arrêta à quelque distance, et commença à pousser des gémissements; ensuite, s'étant assis par terre, il raconta en pleurant le triste sort infligé à ses guerriers par l'infâme trahison de sa femme.

A cette nouvelle, un cri de rage s'échappa de toutes les poitrines, et le camp tout entier jura de tirer une éclatante vengeance de celle qui les avait ainsi trahis.

Le lendemain de bonne heure, tous les hommes capables de combattre parmi les Corbeaux étaient en route pour rejoindre les Pieds-Noirs.

Ceux-ci étaient allés prudemment planter leur camp à trois jours de distance du lieu où ils avaient laissé leur prisonnier; aussi ne fut-ce qu'après six ou sept jours de marche que les Corbeaux les atteignirent. Ils s'arrêtèrent assez loin pour ne pas être découverts par leurs ennemis et se cachèrent dans une grande ravine qui était à sec.

Le chef corbeau avait averti les siens de faire leur possible pour sauver les jours de la vieille indienne qui avait eu pitié de lui et était venue le délivrer en coupant les liens qui l'attachaient au poteau. Voici la marque qu'il leur avait donnée pour la reconnaitre: Sa loge était en dehors du camp, et elle avait avec elle un gros chien noir à longs poils. Quant à sa femme, elle était connue de tous et ils avaient ordre de la prendre vivante, si c'était possible.

Avant d'aller à l'assaut du camp, un des chefs de l'expédition voulut essayer de faire une visite à travers les loges pour découvrir ces deux personnages.

A dix heures du soir, quand les feux commencèrent à s'éteindre et que les hommes furent entrés dans leurs loges pour la nuit, il s'enveloppa d'une couverte pour se déguiser, et entra bravement dans le camp. Il n'eut pas de peine à reconnaitre la loge du chef. C'était là que se trouvait celle qu'ils avaient ordre de prendre vivante. Il eut bientot reconnu aussi la loge de la bonne vieille, à l'extrémité du camp. Elle était encore assise devant un petit feu et à demi enveloppée dans sa couverte. Il s'approcha d'elle et lui dit: "Je te prends en pitié, toi qui as eu pitié d'un des notres; tu l'as sauvé, eh bien! je veux te sauver moi aussi. Dans quelques minutes tous mes gens seront ici pour massacrer ce camp. Il ne peut pas nous échapper, nous sommes trop nombreux. Si tu veux éviter la mort, suis-moi et je te mettrai en sûreté. Viens vite, car mes guerriers approchent".

La vieille indienne ne se fit pas répéter l'invitation; elle vivait chez les Pieds-Noirs, mais elle n'était pas de leur nation.

Le chef corbeau lui aida à transporter sa petite loge jusqu'à la ravine où ses guerriers avaient passé une partie du jour.

Dès qu'elle fut à l'abri du danger, le chef corbeau donna à ses gens le signal de l'attaque. Les Pieds-Noirs, plongés dans le sommeil, n'eurent pas le temps de saisir des armes pour se défendre. Les Corbeaux, comptant sur leur nombre, s'étaient dispersés dans toutes les parties du camp pour tomber sur chaque loge en même temps. Le combat fut court, mais le massacre général; pas un Pied-Noir ne sauva sa vie. Seule, la femme qui avait trahi les Corbeaux tomba vivante entre leurs mains.

Maintenant, c'était au tour de ces derniers à exercer sur elle leur vengeance, cette terrible loi du talion.

Voici ce que le chef décida:

"Qu'on ramasse, dit-il, toutes les perches des loges pour en faire un bûcher; qu'on attache les mains et les pieds de cette traitresse pour la jeter sur ce bûcher et la faire brûler".

L'ordre fut exécuté. On la brûla en présence des guerriers, en lui reprochant sa trahison; et, après cet exploit, les Corbeaux retournèrent dans leur camp.

(Fin)

Abbé M. Dugas
(Légendes du Nord-Ouest)

Confidence aux enfants de la communion solennelle

Chers enfants,

Lorsque j'étais petite, maman me disait: "Il ne faut jamais ajouter foi aux rêves". Mais je viens d'en faire un qui fera sûrement exception, si je vous en fais la confidence...

J'ai rêvé qu'à partir de 1933, pas un petit Noir ne pleurera le jour de sa première Communion...

"Comment, me dites-vous, les négrillons pleurent, ce jour-là?" — Oui, hélas! et je vais vous dire pourquoi: le matin de la première communion, une Soeur revêt chaque petit Noir d'une robe blanche; ils sont heureux nos pauvres enfants, mais ce bonheur est de courte durée, car au soir de la fête, la religieuse, le coeur navré, leur dira: "Mes enfants, il faut maintenant enlever les robes blanches, et remettre vos vêtements (petite peau de chèvre ou étoffe d'écorce d'arbre), car je suis trop pauvre pour vous les laisser. Ces robes devront servir pour d'autres enfants à la prochaine fête". Cruelle déception pour nos petits, et voilà pourquoi il y a des larmes au soir d'un si beau jour.

Chers enfants de la Communion solennelle, vous pourriez les empêcher de pleurer ces pauvres petits Noirs, si chacun de vous, se privant de friandises, économisait 50 sous pour habiller son premier communiant noir. Qu'en dit votre bon coeur? Essayez... et vous verrez qu'il est encore plus doux de donner que de recevoir.

Que Jésus, l'Ami des petits, vous bénisse.

Une Soeur Missionnaire d'Afrique,
32, rue Fraser, Lévis.

L'ABBÉ R. CROCHETIÈRE

Voici le récit de la bataille de la Somme et de la mort de l'abbé Rosaire Crochetière, tel que mon père nous l'a raconté souvent.

J'ai connu l'abbé Crochetière en Angleterre à Branshot en 1917, et de là je l'ai suivi dans les tranchées à l'attaque de Passchendaie. Toujours avant chaque départ, il nous demandait si nous avions médailles et chapelets, nous recommandant de ne pas oublier la Très Sainte Vierge au moment du danger. Il avait toujours un bon mot d'encouragement et son exemple nous entrainait.

En 1918, quand nous reçûmes l'ordre d'attaquer à la Somme, il pleuvait à torrents, l'on marchait de nuit pour se reposer le jour. Arrivés à destination, tout près de la Somme, nous marchions dans l'eau et la boue et les soldats tombaient harassés de fatigue. Le Père Crochetière nous criait: courage! et se tenait près de nous pour nous consoler. A la fin de la journée, nous étions avec les ennemis nous battant corps à corps, le bombardement dura toute la nuit.

Quand le jour pointa, l'on sortit les nombreux blessés pour les mettre dans une hutte. Ce transport dura toute la journée, après quoi l'ordre fut donné aux soldats de laisser les blessés dans la hutte et de se mettre à couvert, car l'ennemi approchait toujours et le danger devenait imminent. Mais l'abbé lui, ne voulut pas sortir de la hutte, disant qu'il ne laisserait pas un de ses hommes, qu'il en prendrait soin jusqu'au dernier, qu'il mourrait s'il le fallait, parce que tout soldat non blessé devait rester à son poste. En un instant le barrage fut ouvert et un éclat d'obus vint tomber sur la hutte. L'on se dit aussitot: le Père Crochetière est touché et les blessés sont finis! Alors on se traina jusqu'à lui et on le trouva le corps ouvert en une horrible plaie, tenant son crucifix à la main (crucifix que je regrette tant de ne pas avoir gardé, car il nous était défendu de prendre quoi que ce soit sur les soldats morts) et semblant murmurer une dernière prière, penché sur le corps d'un mourant, nommé Girouard ou Grouard. Tous les autres blessés étaient morts aussi.

On se retira alors pour attendre la nuit afin de sortir les morts à la faveur des ténèbres, les envelopper dans nos couvertures et les transporter à la ligne de support. J'ai le bonheur de posséder un chapelet, cher et pieux souvenir de ce héros martyr que j'ai tant aimé et dont j'ai eu l'occasion d'admirer le courage. J'aurais le plus grand désir que ce brave aumonier fût plus connu".

Mon papa souffre encore d'une blessure de la grande guerre. Papa, maman, mon frère et moi, nous avons communié le jour anniversaire de la mort de M. l'abbé Crochetière.

Léo Durand
Ecole du Sacré-Coeur
Winnipeg

Mère-Grand est heureuse de publier ce nouveau témoignage de la vaillance de l'abbé Rosaire Crochetière, seul aumonier canadien-français tué au front, dont le nom devrait être connu de tous ses compatriotes. Elle remercie du fond du coeur son petit ami Léo et le prie d'exprimer toute sa gratitude à son papa pour ces notes si pleines d'intérêt.

M.-G.

Une explication

— Nous discutions, tout à coup il me tombe dessus, j'en ai vu les trente-six chandelles.

— C'était fatal, de la discussion devait jaillir la lumière!...

CARNET DU "COIN"

Ma petite amie, Gertrude Joyal, Sainte-Agathe, a la grande joie de vous faire part de la naissance de sa petite soeur, Marie-Thérèse.

UN PETIT MOT ...

Le Concours français est passé! Tous, je n'en doute pas, vous avez fait honneur à votre langue et à vos écoles; du moins vous vous êtes efforcés de donner la pleine mesure de votre savoir. On ne peut exiger davantage et j'ose croire que les résultats seront à la hauteur de vos efforts. Continuez à vous perfectionner, à vous instruire, à aimer notre belle langue, afin d'être plus tard des hommes et des femmes infuents, des patriotes à l'âme solide et éclairée.

Un merci du coeur aux petits amis dont les noms suivent pour leurs lignes si captivantes et les bons sourires d'affection qu'elles renferment.

A ma gentille Marie-Jeanne un merci tout spécial pour le récit de sa promenade d'observations (nous le publierons la semaine prochaine) et le beau 25 sous dont bénéficieront mes petits pauvres. Lisez bien les Notules Botaniques de cette semaine qui vous renseignent sur ces chatons de Saules.... N'est-ce pas qu'ils ressemblent au dos soyeux de petits chats?

Flore Martel, Gérard Labossière, René Rondeau, Antonin Rondeau, Mélina Payette, Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Victorine Vigier, Marie-Anna, Labossière, Saint-Léon; Gabriel, Gérard et Rita Fradin, N.-D. de Lourdes; Annette Dorge, Albertine Péloquin, Gertrude Joyal, Isabelle Rzonca, Sainte-Agathe; Marie-Jeanne Dugas, Lorette.

M.-G.

NOTULES BOTANIQUES

Notre flore manitobaine n'est pas abondante; elle mérite néanmoins d'être suivie et étudiée. Un amateur de plantes trouvera des sujets d'observations captivants. Quoi, par exemple, peut-on trouver de plus fascinant que la floraison des arbres et arbustes, au milieu des bosquets sans feuilles et apparemment sans vie?

J'ai visité régulièrement les petits bois des alentours, afin de pouvoir composer quelques notes à votre adresse, petits lecteurs et lectrices du "Coin".

20 avril. Les rameaux de Tremble (Aspen) portent déjà des chatons staminés. Même un grand nombre de ceux-ci semblent avoir fleuri il y une semaine. Ils ont perdu leur pollen. Ils pendent aux branches comme des loques. D'autres chatons staminés sont encore tout jaunes de poussière fécondante. D'autres enfin plus courts, émergent de leurs écailles, couverts de poils blancs et laissant entrevoir leurs étamines rougeâtres.

Les fleurs pistillées du même arbre sont moins développées.

Je note aussi que les chatons staminés du Coudrier ou Noisetier s'allongent.

24 avril. Quelle joie de rencontrer des chatons de Noisetier mûrs; en les secouant, la poussière pollinique s'en détache et le vent l'emporte. Ira-t-elle féconder quelque fleur pistillée du même arbre? En tout cas, je n'aperçois pas sur les branches des Coudriers que je visite, les petits filaments rouges qui indiquent le lieu d'une future noisette.

La floraison des Trembles est avancée. Les chatons pistillés sont mûrs. Ils reçoivent en abondance le pollen qui flotte dans l'air. A la loupe on aperçoit les grains jaunes sur leurs stigmates rouges comme des crêtes de coq.

27 avril. Les Saules commencent à fleurir. C'est le Saule discolore "Pussy Willow" qui devance les autres. Je note déjà plusieurs chatons staminés tout jaunes de pollen. Des abeilles, des guêpes, d'autres insectes voltigent autour d'un pied. Ces bestioles mangent avec avidité, récoltent avec empressement.

29 avril. Le nombre des chatons staminés épanouis s'est accru dans les Saules discolorés. Ils sont d'ailleurs gros; par leur couleur jaune, ils se font remarquer aisément. J'en examine qui ont retardé leur floraison. Un poil abondant les recouvre. Les points rouges sont les anthères, qui deviendront jaunes à la maturité.

Les chatons staminés sont visités par les abeilles, qui y trouvent beaucoup de nourriture. Quelle source abondante de pollen pour elles! En même temps elles y butinent le nectar qui se forme en très grande quantité. Les fleurs pistillées du même saule fournissent aussi du nectar. Aussi voit-on les abeilles nombreuses autour de certains saules, verdis par les chatons pistillés.

Certains chatons de Noisetier se sont allongés plus qu'à l'ordinaire. Leur pollen est mûr.

Les fleurs pistillées du même arbre montrent leurs petits filaments rougeâtres. Elles sont prêtes pour la fécondation.

2 mai. Un autre saule commence sa floraison. C'est le Saule glaucophylle, à écorce plutot gris verdâtre. Ses chatons sont grêles. On le voit surtout sur les bords des cours d'eau. Les chatons staminés présentent une certaine apparence de raideur. Au reste ils ressemblent aux chatons staminés du saule discolore, quoique moins fournis de poils. Ses chatons pistillés commencent à se développer. Ses bourgeons de fleurs s'ouvrent.

Dans le Saule glaucophylle les abeilles butinent avec activité.

Notre grand peuplier se prépare à fleurir.

6 mai. Les petits bosquets humides, certains terrains bas sont parés comme pour une grande fête. C'est le temps où le Saule pétiolaire s'épanouit.

Ici l'en remarque de grandes taches jaunâtres. Ce sont des tallages de saules staminés. Là ce sont des taches vertes. Elles sont formées de saules pistillés. Sous le soleil qui brille, c'est une activité frénétique des guêpes, des abeilles, qui vont, viennent, récoltent le pollen et le nectar. Des fourmis nombreuses se sont mises de la fête et boivent avec empressement le liquide sucré que sécrètent les chatons.

8 mai. Nos peupliers sont en fleurs. Ils portent les uns, des chatons staminés, les autres des chatons pistillés. Les staminés étaient d'abord tout rouges. Puis leur extrémité s'est mise à jaunir. C'est que les anthères s'ouvraient pour livrer leur pollen.

Le rouge des chatons pistillés persiste plus longtemps.

Petits lecteurs, petites lectrices du "Coin", vous aimeriez peut-être que le printemps recommence pour observer la floraison des Trembles, des Coudriers, des Saules et des Peupliers? Il vous faudra remettre à l'an prochain vos recherches et vos études des arbres et arbustes, dont je vous ai parlé. Mais d'autres arbres de nos bosquets se préparent à fleurir bientot. Rendez-leur visite. Encore un peu de temps et les petits bois blanchiront des fleurs des amélanchiers (Saskatoon Berry) et des pruniers sauvages. (Canada Plum)

Près de vos demeures, l'Orme et l'Erable du Manitoba sont en fleurs aussi.

L'ARISEMA TRIPHYLLE

Noms vulgaires: Oignon sauvage Jack-in-the-pulpit

Vous tous, enfants, qui aimez à courir les bois, à remplir vos poumons d'air pur et votre cartable de fleurettes nouvelles, avez-vous déjà rencontré le "Gouet" sermonnant ses compagnes à corolle?... Eh bien, je vous le souhaite, car vous verrez là un petit chef-d'oeuvre, d'ailleurs comme tant d'autres, de la belle nature laurentienne. (Cette plante est aussi très commune au Manitoba)

Pour commencer la monographie de cette plante, je ne puis rien faire de mieux que de citer ce passage du livre "Wild Flowers of Canada", commençant ainsi: "Le printemps a déjà franchi le seuil lorsque nous rencontrons le prêcheur dans nos expéditions sous bois".

Comme il a l'air crâne sous sa haute chaire avec dais! Les cloches des fleurs appellent au saint lieu: le sermon commence; nous voudrions savoir de quoi il s'agit. Bien sûr, il doit parler d'amour et de beauté, car quel autre sujet ce pasteur des bois pourrait-il traiter durant le beau mois de mai!

Cette plante est de la famille des Aracées. Elle a deux feuilles trifoliolées: l'enveloppe florale, appelée spathe, est rayée de brun et de blanc, mais quelquefois de vert et de blanc; cette enveloppe est réfléchie et cache presque entièrement à nos yeux un axe d'un pourpre brunâtre, le spadice, qui porte à sa base un groupe de fleur généralement dioïques.

La racine de cette plante est un bulbe à saveur piquante, employé contre les dartres et les coliques.

Oui, Jeunes Naturalistes, allez dans les bois voir notre ami le prêcheur. Il vous révélera des secrets que je ne puis vous dire; peut-être vous donnera-t-il la première leçon de "l'Ecole de la Route", car ses cours se donnent depuis la première Hépatique d'avril jusqu'au dernier Aster automnal.

"Droit dans sa chaire, il parle, il [explique,
"Il parle des beaux jours qu'amènera [l'été,
"Et puis dans une gracieuse mimique,
"Il leur dit: Pratiquez donc toujours [la bonté,
"Bonté que je pratique chez mes [soeurs, les fleurs,
"Et qui fait voir à tous que j'ai [beaucoup de coeur."

Marcel RAYMOND (16 ans)
(L'Oiseau Bleu.)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

N.-D. de Lourdes, Man

Chère Mère-Grand,

Moi aussi je veux vous faire une petite lettre. J'aurai 8 ans le 1er août. Je vais "recevoir" ma confirmation. Il n'y a pas que ma petite soeur Rita qui a communié pour l'abbé Crochetière. Moi aussi, j'ai communié pour lui.

Je vous embrasse,

Gabriel FRADIN

* * *

Saint-Léon, Man.
le 5 mai 1933

Chère Mère-Grand,

Le terrible hiver est fini. Aujourd'hui surtout un vent tiède et doux souffle, le soleil verse à flots ses rayons, les cotonneux bourgeons se multiplient de plus en plus. Tout semble joyeux, les charmants petits oiseaux nous arrivent de toutes parts; le pinson chanteur surtout lance les notes de son harmonieuse chanson.

Les examens arrivent à grands pas maintenant. Les élèves du couvent vont tâcher de faire honneur à leur langue. Une bonne partie des enfants vont au catéchisme de la grande communion solennelle. Notre maitresse leur a promis une récompense à la fin du mois s'ils ont toujours tous leurs bons points. Devinez quoi? Ce sera un lion..... pas vivant.....pas en chair et en os, mais un lion-ballon!

La semaine dernière nous avons été en bateau; ma petite amie Jeanne a failli prendre un bain. Nous avons bien ri! !

J'ai été à la chasse aux corneilles samedi dernier. J'ai déniché trois nids et tué quatre grosses corneilles. Ca fait toujours ça de moins pour dévorer les gentils petits poussins!

Un accident est arrivé l'autre jour à Somerset. Un cheval a eu peur et a versé la voiture; des femmes sont tombées. Il y avait une boite d'oeufs et un canistre de crème. Tout a été perdu, cela en a fait une malheureuse omelette. Heureusement les dames ne se sont pas fait grand mal.

De bons baisers de votre petite amie fidèle,

Flore MARTEL

* * *

Ste-Agathe, Man.
le 4 mai 1933

Chère Mère-Grand,

Pendant les vacances de Pâques je suis restée avec ma petite soeur au couvent. Maman est venue passer les vacances avec nous. Nous avons eu bien du plaisir; nous avons sauté à la corde et étudié nos leçons. Tous les jours nous allions faire des promenades avec maman.

J'ai hâte aux examens français, j'étudie bien mes leçons pour arriver la première. Je travaille pendant la classe bien fort, et ma petite soeur aussi. Elle est dans le grade trois, et moi dans le grade quatre.

J'ai quelque chose de bien triste à vous dire. Le vendredi saint, à trois heures, un petit garçon de notre classe, Calixte Wery, s'est noyé. Son service a eu lieu le mardi de Pâques. Sa maman a bien de la peine d'avoir perdu son petit garçon.

Votre petite-fille qui vous aime.

Isabelle RZONCA
Grade 4

L'ENFANT BIEN ÉLEVÉ

La politesse à table

Celui qui se tient mal à table est pris pour un enfant grossier et mal élevé.

Lorsque vous vous présentez à table, soyez d'une propreté irréprochable, que votre visage et vos mains soient nets, que vos ongles soient nettoyés. Quittez votre coiffure.

Tenez-vous bien

Ne vous asseyez ni trop près, ni trop loin de la table, afin de ne pas trop vous pencher pour manger. Evitez avec soin de poser les coudes sur la table.

Quand vous ne mangez pas, placez vos mains légèrement fermées de chaque côté de votre assiette.

Ne vous renversez pas sur votre chaise. Ayez les jambes d'aplomb sous la table.

Sachez utiliser votre serviette

Quand vous êtes installé, dépliez votre serviette sur vos genoux. Vous devez vous en servir pour essuyer vos lèvres et vos doigts et non votre assiette, votre verre ou votre couteau.

Mangez proprement

Mangez lentement, proprement et sans bruit. Ne parlez pas, ne buvez pas quand vous avez la bouche pleine.

Mangez adroitement

Soyez attentif à ne répandre sur la nappe, ni sauce, ni eau, ni thé.

Attendez d'être servi

Attendez patiemment votre tour d'être servi; ne marquez pas votre préférence pour tel ou tel morceau et dites merci quand vous êtes servi.

Le "dedans" de Marinette

Maman essaye de faire comprendre à sa petite fille ce que c'est que l'âme.

— Voyons, Marinette, lui dit-elle, quand ton papa est parti en voyage, tu as pleuré. Eh bien, qu'est-ce qui était triste et en peine? Etait-ce ton bras?

— Non, maman.

— Etait-ce ton pied ou ton oreille?

— Oh! non, maman.

— Qu'était-ce, alors?

— Maman, c'était mon *dedans*.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Dimanche, le 7 mai, a eu lieu la conférence mensuelle sous les auspices du Cercle Local de l'Association d'Education. Comme toujours, notre salle était bien remplie et les paroissiens de St-Pierre ont montré une fois de plus qu'ils portent intérêt à ces soirées instructives et récréatives en même temps. Voici le programme:

Ouverture: Morceau de violon par Mlle Cécile Préfontaine, avec accompagnement par Mlle Raynalde Turenne.

Allocution: M. le Président Joseph Laroche.

Chants par les élèves de l'école des garçons.

Classe: Traduction française des accessoires d'automobile par les élèves de l'école des garçons des 5me et 6me grades.

Présentation du Conférencier par le Président.

Causerie: M. Joseph Desharnais.

Remerciements au Conférencier par M. Georges Renuart.

Chants canadiens à répondre par M. J.-H. Rajotte, avec accompagnement par M. l'Abbé Sénécal.

Conclusion: M. le Curé.

O Canada!

Les membres de l'exécutif du Cercle Local sont heureux d'offrir leurs félicitations et remerciements à M. le Conférencier pour le bon travail qu'il a si bien rendu. Il nous a démontré que pour que la vie de famille soit bien chrétienne, il faut d'abord que l'éducation des enfants à la maison soit bien soignée, qu'ils aient toujours un bon exemple devant les yeux; ceci assurera la vraie bonne vie de famille pour la génération future. Merci de vos bons conseils, M. le Conférencier.

Nous tenons aussi à remercier les institutrices de l'école des garçons pour le dévouement qu'elles ont apportée à préparer le chant et la classe qui ont été appréciés par tout l'auditoire.

Nous remercions sincèrement M. Rajotte qu a su charmer nos oreilles avec son beau chant canadien. Enfin, un cordial merci à toutes les personnes qui ont pris part au programme.

Le Secrétaire

LETELLIER

Mlle Gertrude Conrad était de passage ces jours derniers à Letellier chez Mlle Marcelle Jutras.

TRANSCONA

Tableau d'honneur pour avril, 1933

Grade VII — Mlles Marthe Rose, Andréa de La Barrière.

Grade VI — Mlles Catherine Ziegler, Ida Paquette.

Grade V — Mlle Geneviève Coulombe.

Grade IV — Mlles Lucille Bourgouin, Lily Mathison.

Lily Mathison.

Grade III — Mlles Odile Gallant, Alice Firmin.

Grade II — MM. Bernard Wolfe, Frédéric Ziegler.

Grade I — Mlles Irène Boisvert, Jeannette Jetté.

Cours préparatoire, — Mlles Marguerite Fasano, Ferdinande Rose.

LAURIER

Mlle Laure Desroches, après une longue et cruelle maladie, rendit son âme à Dieu, le 22 avril. Fidèle enfant de Marie, elle eut les honneurs de la Congrégation. Ancienne postulante au Carmel, elle désira être revêtue du costume. Presque toute la paroisse assista aux obsèques, et les frères de la défunte portaient le cercueil.

D'après son désir, sa magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes fut donnée à l'église. Cette statue est précieuse à bien des points de vue. Nous offrons aux bons vieux parents nos sincères condoléances et notre sympathie à toute la famille.

• • •

M. Wilfrid Gamache et Mlle Georgina Berthelette ont prononcé le "oui" sacramentel en présence de nombreux parents et amis. Nous leur souhaitons joie et bonheur.

• • •

Les exercices du mois de Marie sont suivis régulièrement chaque soir. "Il fait si bon dans ta chapelle!", chantent nos Enfants de Marie. Il faut dire que nos Soeurs sacristines ont orné l'autel de la Ste-Vierge avec beaucoup de goût.

La Rév. Soeur Téresa de Jésus apprit, il y a quelques jours, une bien triste nouvelle, la mort de sa chère mère, Mme Marie-Anne Saint-Laurent, à Compton, P.Q. Elle était âgée 82 ans et faisait la joie de ses enfants et petits-enfants. Une grand'messe fut chantée pour le repos de son âme. Tous, parents et élèves s'unissent à la grande peine de notre bonne et dévouée Soeur Téresa de Jésus.

• • •

Des artistes de Winnipeg sous la direction de Mlle Rosa Genthou, se proposent de venir jouer dans notre salle paroissiale le magnifique drame "La Passion. Nous espérons que de tous côtés on accourra pour assister à cette soirée dramatique et musicale. Certes on ne peut pas trouver sujet plus captivant ni plus émouvant que la mort de notre doux Seigneur. La date est fixée au dimanche 21 mai. Vous êtes tous les bienvenus ainsi que vos amis des paroisses voisines. Prix d'entrée: 35 et 25 sous.

• • •

A reçu le sacrement de baptême: Marcel-Etienne-Grégoire Dheilly, fils d'Emile Dheilly et de Marie Chazal. Le parrain: Louis Lavoie; la marraine: Elia Pelletier.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Décès:

Henri Grouette, fils de M. Charles Grouette, est décédé la semaine dernière. La paralysie, qui l'a frappé dès ses premières années, a causé la mort. Nous offrons nos sympathies à la famille.

Baptême:

M. et Mme O. Tétrault faisaient baptiser, la semaine dernière, un beau petit garçon des noms de: Léo-Paul-Joseph-René. Les parrain et marraine furent Ph. Maurice et L. Tétrault.

Nouveaux foyers:

Sainte-Anne se peuple de plus en plus: trois familles de Saint-Boniface, une de Saint-Pierre, une cinquième de Lorette, et une dernière d'Aubigny nous sont arrivées les jours derniers. Nous souhaitons la bienvenue à toutes.

Sport:

Le club de balle au camp de Woodridge est venu mesurer ses forces avec le club de Sainte-Anne. Honneur aux vainqueurs de Woodridge qui l'ont emporté par cinq points.

Parmi nous:

M. A. Lafrance, agronome, est venu passer quelques heures ici, donner les instructions voulues pour les jardins des jeunes.

Séance:

Les membres de l'A.C.J.C. préparent quelque chose de très intéressant pour vendredi soir: une séance de pièces comiques. Les spectateurs en auront pour leur argent.

SAINT-NORBERT

Fête au Couvent

La salle de réception du Couvent ressemblait, dimanche après-midi, à un jardin en fleurs où tout sourit, chante et s'anime. Les élèves avaient le plaisir de recevoir les membres de l'orchestre du couvent de Sainte-Anne, venus en pique-nique à Saint-Norbert et cette petite fête impromptue fut vraiment charmante.

Un orchestre à Sainte-Anne, me dites-vous? — Eh bien oui! On en parle parfois dans la "Liberté". N'entendons-nous pas dire que l'orchestre prête son concours aux diverses organisations de la paroisse et que chaque séance fait salle comble? Trombone, cornet, flûte, guitare, violoncelle, violons, piano: voilà un ensemble assez fourni pour un début. Nous l'avons écouté avec le plus vif plaisir.

La directrice, — une de ces âmes d'artiste, discrète, effacée, qui animent tout de leur doigté magique et trouvent leur joie à développer chez la jeunesse le goût de l'art, — nous en voudrait de révéler son identité. Qu'elle veuille bien croire à toute notre admiration pour l'oeuvre magnifique qu'elle accomplit chez les jeunes.

Voici les noms des instrumentistes: Mlles Estelle Gauthier, Cécile Tétreault et Jean Glover; MM. Jacques Desorcy, Liguori Gauthier, Ben Friesen, Ulysse Bohémier, Eugène Perron, Arcel Lacerte, Eloi Bohémier, Hervé Lagacé, Eli Bédard; au piano, à tour de rôle, Mlles Eveline Gauthier, Elie-Anne Girard, M. Frank Sendall. Gardons-nous bien d'oublier le jeune chef d'orchestre, Gérard Bédard, un petit homme de 7 ou 8 ans, qui connait son affaire et dont le geste plein d'assurance promet pour l'avenir.

La séance débuta par un duo, suivi d'un chant de bienvenue et d'une adresse par les élèves du couvent. Les morceaux d'orchestre alternèrent avec saynète comique, déclamations, chants, piano. Saluons en passant ces imposants personnages: Mmes La Ronde et La Mince, M. le Dr et Mlle l'Infirmière qui nous ont si fort amusés.

Et le pique-nique? Le pique-nique s'est métamorphosé en un lunch savoureux servi dans le grand réfectoire des élèves, joliment fleuri pour l'occasion.

Un merci bien fervent aux membres de l'orchestre de Sainte-Anne, à leur directrice, aux élèves de notre couvent pour cette après-midi joyeuse et charmante passée en leur compagnie. - Bravo, nos jeunes!

• • •

Le R.P. Mercier, de Sainte-Anne-des-Chênes, M. l'abbé Chamberland, les Révérendes Mères Mailloux, économe générale des RR.SS. Grises, à Montréal, et Sainte-Emilienne, provinciale de Saint-Boniface, les RR.SS. Faubert, de Montréal, Alarie et La Jemmeraye, de Sainte-Anne, assistaient à cette petite fête intime, ainsi que plusieurs personnes de Sainte-Anne, Winnipeg et Saint-Norbert.

LORETTE

Noms des élèves qui sont arrivés les premiers au concours d'avril:

Grade XII.—Véronique Roy.
Grade XI—Adélaïde Lautsch.
Grade X.—Lorie Penner.
Grade IX.—Katie Cizik.
Grade VIII—Gabrielle Rheault.
Grade VII.—Lucienne Lussier.
Grade VI.—Blanche Marcoux.
Grade V.—John Cizik.
Grade IV.—Lucille Gendron.
Grade III.—Léa Arpin.
Grade II.—Irène Girardin.
Grade I.—Artha Goulet.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

M. et Mme Jean Gauthier, de Ste-Anne des Chênes, célébraient, le dimanche 7, mai, leurs noces d'argent. A cette occasion, il y eut chez les jubilaires souper et veillée de famille. Une adresse de circonstance fut lue par M. Henri Gauthier, l'aîné de la famille Gauthier. Etaient présents à cette fête: Mme Saint-Laurent, mère de Mme Gauthier; Mme Albert Morin, mère de M. Gauthier; leurs enfants: Hervé et son épouse, Jeanne, Yvonne (Mme Lavergne), Lucien, Alfred, Gérard, Rosaire, Olive; MM. et Mmes R. Martel, N. Gaudreau, W. St-Laurent, de St-Boniface; A. St-Laurent de Saltel; H. St-Laurent, M. Desrosiers, R. Gauthier de Ste-Anne; H. Sanche de St-Boniface; Mlle Anna Delorme, de Ste-Anne; MM. Ed. Parent, H. Smith, Ed. Laurin, G. Prairie, F. Désautels et N. Désautels.

M. et Mme Gauthier reçurent à cette occasion de nombreux présents appropriés.

Les semailles de blé

A l'exception des districts qui ont eu de la pluie, — dans certains cas 30 à 40 heures de pluie ininterrompue, — plus de 75 p.c. du blé est actuellement semé dans le sud du Manitoba, d'après le rapport hebdomadaire des Chemins de fer Nationaux. Les grains fourragers sont aussi semés dans la proportion de plus de 50 p.c.

Les travaux sont un peu en retard sur la moyenne des années, mais les semailles sont faites dans d'excellentes conditions; les cultivateurs déclarent que le blé n'a jamais été semé dans des circonstances plus favorables. En vue de la lutte contre les sauterelles, quelques municipalités ont déjà fait venir le bran de scie nécessaire pour mélanger avec l'appât empoisonné.

Le pourcentage du blé semé varie dans le centre et le nord du Manitoba, où l'on a subi de légères gelées, et dans la Saskatchewan, où de plus fortes ondées ont retardé des travaux.

Dans le district de la rivière à la Paix, le travail a été considérablement retardé par la pluie. La température est très belle maintenant et les semailles sont générales.

Londres, — En refusant de constituer le quorum, des députés ont fait rejeter un projet de loi pour permettre le divorce dans les cas de 5 années de démence de l'un des conjoints.

Washington, — Il a été réaffirmé à Washington que le président Franklin-D. Roosevelt n'a pas l'intention d'aller à la conférence économique mondiale tenue à Londres.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.5214
Franc français	0.0525
Belga belge	0.1862
Franc suisse	0.2584
Lire italienne	0.0694
Couronne suédoise	0.2325
Couronne norvégienne	0.2301
Couronne danoise	0.2017
Mark allemand	0.3085
Courone hollandaise	0.5372

LE MARCHE

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.25
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.25—$5.00
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.35
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.85
Très pesants	$4.25
Légers et maigres	$4.25—$5.10
Truies No 1	$3.50
Truies No. 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.50—$7.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$0.19
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.10
Premiers	0.08
Seconds	0.06
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 99 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.82½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.80
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 15 mai 1933

GRAINS	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13	Lundi 14
Blé No 1 Nord	61⅞	62⅜	64¾	65½	65	64⅛
2 Nord	60⅜	60⅞	63⅜	64⅛	63⅝	62⅝
3 Nord	58⅜	58⅞	61¼	62	61⅝	61⅛
Avoine 2 CW	28⅝	28⅞	29	29⅛	29¼	28⅞
3 CW	26⅝	26⅞	27	27⅛	27¼	26⅞
Orge 3 CW	34⅝	34¾	35⅞	36½	37⅜	37
4 CW	32⅛	32¼	33⅜	34	34⅞	34½
Lin 1 NW	101	102⅞	106⅞	106⅜	105⅞	106⅝
2 CW	97	98⅞	102⅞	102⅜	101⅞	102⅝
Seigle 2 CW	42⅜	42⅝	46⅝	47¼	46½	45⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	61⅞	62⅜	64¾	65½	65	64⅛
Avoine 2 CW	28⅝	28⅞	29	29⅛	29¼	28⅞
Orge 3 CW	34⅝	34¾	35⅞	36½	37⅜	37
Lin 1 NW	101	102⅞	106⅞	106⅜	105⅞	106⅝
Seigle 2 CW	42⅜	42⅝	46⅝	47¼	46½	45⅝
Options						
Blé Mai	61⅞	62⅜	64¾	65½	65	64⅛
Juillet	62⅞	63⅛	65⅜	66⅜	65⅝	64⅞
Octobre	64⅞	65⅜	67¾	68⅜	67⅞	66⅞
Avoine Mai	28⅝	28⅞	29	29⅛	29¼	28⅞
Juillet	29	29⅜	29⅞	29⅞	30	29⅝
Octobre	28¾	29	29⅝	29⅞	30	29⅞
Orge Mai	34⅝	34¾	35⅞	36½	37⅜	37
Juillet	35⅞	35⅞	37	37⅜	38⅜	38⅛
Octobre	37¾	37⅝	38⅜	39⅝	40⅛	39⅞
Lin Mai	101	102⅞	106⅞	106⅜	105⅞	106⅝
Juillet	102	103⅞	106	107½	107	107⅝
Octobre	104½	105⅛	110	109⅛	109¼	110
Seigle Mai	42⅜	42⅝	46⅝	47¼	46⅜	45⅝
Juillet	42⅝	43⅛	47⅜	48⅛	47½	46⅝
Octobre	44½	45⅛	49⅛	50½	49¼	48⅛

Feuilleton de la LIBERTE, No. 9

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

— Monsieur, j'ai réuni mes boutons, mes anneaux, toutes les superfluités que je possède et qui pouvaient avoir quelque valeur; mais, ne connaissant personne à Saumur, je voulais vous prier ce matin de...

— De vous acheter cela? dit Grandet en l'interrompant.

— Non, mon oncle, de m'indiquer un honnête homme qui...

— Donnez-moi cela, mon neveu; j'irai vous estimer cela là-haut, et je reviendrai vous dire ce que cela vaut, à un centime près. Or de bijou, dit-il en examinant une longue chaîne, dix-huit à dix-neuf carats.

Le bonhomme tendit sa large main et emporta la masse d'or.

— Ma cousine, dit Charles, permettez-moi de vous offrir ces deux boutons, qui pourront vous servir à attacher des rubans à vos poignets. Cela fait un bracelet fort à la mode en ce moment.

— J'accepte sans hésiter, mon cousin, dit-elle en lui jetant un regard d'intelligence.

— Ma tante, voici le dé de ma mère, je le gardais précieusement dans ma toilette de voyage, dit Charles en présentant un joli dé d'or à Madame Grandet, qui depuis dix ans en désirait un.

— Il n'y a pas de remerciements possibles, mon neveu, dit la vieille mère, dont les yeux se mouillèrent de larmes. Soir et matin, dans mes prières, j'ajouterai la plus pressante de toutes pour vous en disant celle des voyageurs. Si je mourais, Eugénie vous conserverait ce bijou.

— Cela vaut neuf cent quatre-vingt-neuf francs soixante-quinze centimes, mon neveu, dit Grandet en ouvrant la porte. Mais pour vous épargner la peine de vendre cela, je vous compterai l'argent... en livres.

Le mot *en livres*, signifie sur le littoral de la Loire, que les écus de six livres doivent être acceptés pour six francs, sans déduction.

— Je n'osais vous le proposer, répondit Charles; mais il me répugnait de brocanter mes bijoux dans une ville que vous habitez. Il faut laver son linge sale en famille, disait Napoléon. Je vous remercie donc de votre complaisance.

Grandet se gratta l'oreille, et il y eut un moment de silence.

— Mon cher oncle, reprit Charles en le regardant d'un air inquiet, comme s'il eût craint de blesser sa susceptibilité, ma cousine et ma tante ont bien voulu accepter un faible souvenir de moi; veuillez à votre tour agréer des boutons de manches qui me deviennent inutiles; ils vous rappelleront un pauvre garçon qui, loin de vous, pensera certes à ceux qui désormais seront toute sa famille.

— Mon garçon, mon garçon, faut pas te dénuer comme ça... — Qu'as-tu donc, ma femme? dit-il en se tournant avec avidité vers elle. Ah! un dé d'or. — Et toi, fifille? Tiens, des agrafes de diamants. — Allons, je prends tes boutons, mon garçon, reprit-il en serrant la main de Charles. Mais... tu me permettras de... te payer... ton, oui... ton passage aux Indes. Oui, je veux te payer ton passage. D'autant vois-tu, mon garçon, qu'en estimant tes bijoux, je n'en ai compté que l'or brut, il y a peut-être quelque chose à gagner sur les façons. Ainsi, voilà qui est dit. Je te donnerai quinze cents francs... en livres, que Cruchot me prêtera; car je n'ai pas un rouge liard ici, à moins que Perrotet, qui est en retard de son fermage, ne me le paye. Tiens, tiens, je vais l'aller voir.

Il prit son chapeau, mit ses gants et sortit.

— Vous vous en irez donc? dit Eugénie en lui jetant un regard de tristesse mêlé d'admiration.

— Il le faut, répondit-il, en baissant la tête.

Depuis quelques jours, le maintien, les manières, les paroles de Charles étaient devenus ceux d'un homme profondément affligé, mais qui, sentant peser sur lui d'immenses obligations, puise un nouveau courage dans son malheur. Il ne soupirait plus, il s'était fait homme. Aussi Eugénie ne présuma-t-elle mieux du caractère de son cousin qu'en le voyant descendre dans ses habits de gros drap noir, qui allaient bien à sa figure pâlie et à sa sombre contenance. Ce jour-là, le deuil fut pris par les deux femmes, qui assistèrent avec Charles à un *Requiem* célébré à la paroisse pour l'âme de feu Guillaume Grandet.

Au second déjeuner, Charles reçut des lettres de Paris, et les lut.

— Eh! bien, mon cousin, êtes-vous content de vos affaires? dit Eugénie à voix basse.

— Ne fais donc jamais de ces questions-là, ma fille, observa Grandet. Que diable! je ne te dis pas les miennes, pourquoi fourres-tu le nez dans celles de ton cousin? Laisse-le donc, ce garçon.

— Oh! je n'ai point de secrets, dit Charles.

— Ta, ta, ta, ta! Mon neveu, tu sauras qu'il faut tenir sa langue en bride dans le commerce.

Quand les deux amants furent seuls dans le jardin; Charles dit à Eugénie en l'attirant sur le vieux banc, où ils s'assirent sous le noyer:

— J'avais bien présumé d'Alphonse, il s'est conduit à merveille. Il a fait mes affaires avec prudence et loyauté. Je ne dois rien à Paris; tous mes meubles sont bien vendus, et il m'annonce avoir, d'après les conseils d'un capitaine au long cours, employé trois mille francs qui lui restaient en une pacotille composée de curiosités européennes, desquelles on tire un excellent parti aux Indes. Il a dirigé mes colis sur Nantes, où se trouve un navire en charge pour Java. Dans cinq jours, Eugénie, il faudra nous dire adieu pas pour toujours peut-être, mais au moins pour longtemps. Ma pacotille et dix mille francs que m'envoient deux de mes amis sont un bien petit commencement. Je ne puis songer à mon retour avant plusieurs années. Ma chère cousine, ne mettez pas en balance ma vie et la vôtre, je puis périr, peut-être se présentera-t-il pour vous un riche établissement...?

— Vous m'aimez?... dit-elle.

— Oh! oui, bien, répondit-il avec une égale profondeur dans les sentiments.

— J'attendrai, Charles. Dieu, mon père est à sa fenêtre, dit-elle en repoussant son cousin, qui s'approchait pour l'embrasser.

Elle se sauva sous la voûte, Charles l'y suivit; en le voyant, elle se retira au pied de l'escalier et ouvrit la porte battante; puis, sans trop savoir où elle allait, Eugénie se trouva près du bouge de Nanon, à l'endroit le moins clair du couloir; là, Charles, qui l'avait accompagnée, lui prit la main, l'attira sur son coeur, la saisit par la taille et l'appuya doucement sur lui. Eugénie ne résista plus, elle reçut et donna le plus pur, le plus suave, mais aussi le plus entier de tous les baisers.

— Chère Eugénie, un cousin est mieux qu'un frère, il peut t'épouser, lui dit Charles.

— Ainsi soit-il! cria Nanon en ouvrant la porte de son taudis.

Les deux amants, effrayés, se sauvèrent dans la salle, où Eugénie reprit son ouvrage, et où Charles se mit à lire des litanies de la Vierge dans le Paroissien de Madame Grandet.

— Quien! dit Nanon, nous faisons tous nos prières.

Dès que Charles eut annoncé son départ, Grandet se mit en mouvement pour faire croire qu'il lui portait beaucoup d'intérêt; il se montra libéral de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur, et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher; il voulut alors à toute force les faire lui-même, et y employa de vieilles planches; il se leva dès le matin pour raboter, ajuster, planer, clouer ses voliges et en confectionner de très belles caisses, dans lesquelles il emballa tous les effets de Charles; il se chargea de les faire descendre par bateau sur la Loire, de les assurer, et de les expédier en temps utile à Nantes.

Depuis le baiser pris dans le couloir, les heures s'enfuyaient pour Eugénie avec une effrayante rapidité. Parfois, elle voulait suivre son cousin. Celui qui a connu la plus attachante des passions, celle dont la durée est chaque jour abrégée par l'âge, par le temps, par une maladie mortelle, par quelques-unes des fatalités humaines, celui-là comprendra les tourments d'Eugénie. Elle pleurait souvent en se promenant dans ce jardin, maintenant trop étroit pour elle, ainsi que la cour, la maison, la ville; elle s'élançait par avance sur la vaste étendue des mers. Enfin la veille du départ arriva. Le matin, en l'absence de Grandet et de Nanon, le précieux coffret où se trouvaient les deux portraits fut solennellement installé dans le seul tiroir du bahut qui fermait à clef, et où était la bourse maintenant vide. Le dépôt de ce trésor n'alla pas sans bon nombre de baisers et de larmes.

son sein, elle n'eut pas le courage de défendre à Charles d'y baiser la place.

— Elle ne sortira pas de là, mon ami.

— Eh! bien, mon coeur y sera toujours aussi.

— Ah! Charles, ce n'est pas bien, dit-elle d'un accent un peu grondeur.

— Ne sommes-nous pas mariés? répondit-il; j'ai ta parole, prends la mienne.

— A toi pour jamais! fut dit deux fois de part et d'autre.

Aucune promesse faite sur cette terre ne fut plus pure: la candeur d'Eugénie avait momentanément sanc-

Le lendemain matin, le déjeuner fut triste. Malgré la robe d'or et une croix à la Jeannette que lui donna Charles, Nanon, elle-même, libre d'exprimer ses sentiments, eut la larme à l'oeil.

— Ce pauvre mignon monsieur, qui s'en va sur mer... Que Dieu le conduise!

A dix heures et demie, la famille se mit en route pour accompagner Charles à la diligence de Nantes. Nanon avait lâché le chien, fermé la porte, et voulut porter le sac de nuit de Charles. Tous les marchands de la vieille rue étaient sur le seuil de leurs boutiques pour voir passer ce cortège, auquel se joignit sur la place maître Cruchot.

— Ne va pas pleurer, Eugénie, lui dit sa mère.

— Mon neveu, dit Grandet sous la porte de l'auberge, en embrassant Charles sur les deux joues, partez pauvre, revenez riche, vous trouverez l'honneur de votre père sauf. Je vous en réponds, moi, Grandet; car, alors, il ne tiendra qu'à vous de...

— Ah! mon oncle, vous adoucissez l'amertume de mon départ. N'est-ce pas le plus beau présent que vous puissiez me faire?

Ne comprenant pas les paroles du vieux tonnelier, qu'il avait interrompu, Charles répandit sur le visage tanné de son oncle des larmes de reconnaissance, tandis qu'Eugénie serrait de toutes ses forces la main de son cousin et celle de son père. Le notaire seul souriait en admirant la finesse de Grandet, car lui seul avait bien compris le bonhomme. Les quatre Saumurois, environnés de plusieurs personnes, restèrent devant la voiture jusqu'à ce qu'elle partit; puis, quand elle disparut sur le pont et ne retentit plus que dans le lointain:

— Bon voyage! dit le vigneron.

Heureusement, maître Cruchot fut le seul qui entendit cette exclamation. Eugénie et sa mère étaient allées à un endroit du quai d'où elles pouvaient encore voir la diligence, et agitaient leurs mouchoirs blancs, signe auquel répondit Charles en déployant le sien.

— Ma mère, je voudrais avoir pour un moment la puissance de Dieu, dit Eugénie au moment où elle ne vit plus le mouchoir de Charles.

Pour ne point interrompre le cours des événements qui se passèrent au sein de la famille Grandet, il est nécessaire de jeter par anticipation un coup d'oeil sur les opérations que le bonhomme fit à Paris par l'entremise de des Grassins. Un mois après le départ du banquier, Grandet possédait une inscription de cent mille livres de rente achetée à quatre-vingts francs net. Les renseignements donnés à sa mort par son inventaire n'ont jamais fourni la moindre lumière sur les moyens que sa défiance lui suggéra pour échanger le prix de l'inscription contre l'inscription elle-même. Maître Cruchot pensa que Nanon fut, à son insu, l'instrument fidèle du transport des fonds. Vers cette époque, la servante fit une absence de cinq jours, sous prétexte d'aller ranger quelque chose à Froidfond, comme si le bonhomme était capable de laisser traîner quelque chose. En ce qui concerne les affaires de la maison Guillaume Grandet, toutes les prévisions du tonnelier se réalisèrent.

A la Banque de France se trouvent, comme chacun sait, les renseignements les plus exacts sur les grandes fortunes de Paris et des départements. Les noms de des Grassins et de Félix Grandet de Saumur y étaient connus, et y jouissaient de l'estime accordée aux célébrités financières qui s'appuient sur d'immenses propriétés territoriales libres d'hypothèques. L'arrivée du banquier de Saumur, chargé, disait-on, de liquider par honneur la maison Grandet de Paris, suffit donc pour épargner à l'ombre du négociant la honte des protêts. La levée des scellés se fit en présence des créanciers, et le notaire de la famille se mit à procéder régulièrement à l'inventaire de la succession. Bientôt des Grassins réunit les créanciers, qui, d'une voix unanime, élurent pour liquidateur le banquier de Saumur, conjointement avec François Keller, chef d'une riche maison, l'un des principaux intéressés, et leur conférèrent tous les pouvoirs nécessaires pour sauver à la fois l'honneur de la famille et les créances. Le crédit du Grandet de Saumur, l'espérance qu'il répandit au coeur des créanciers par l'organe de des Grassins facilitèrent les transactions; il ne se rencontra pas un seul récalcitrant parmi les créanciers. Personne ne pensait à passer sa créance au compte de profits et pertes, et chacun se disait:

— Grandet de Saumur payera!

Six mois s'écoulèrent. Les Parisiens avaient remboursé les effets en circulation et les conservaient au fond de leurs portefeuilles. Premier résultat que voulait obtenir le tonnelier. Neuf mois après la première assemblée, les deux liquidateurs distribuèrent quarante-sept pour cent à chaque créancier. Cette somme fut produite par la vente des valeurs, possessions, biens et choses généralement quelconques appartenant à feu Guillaume Grandet, et qui fut faite avec une fidélité scrupuleuse. Les créanciers se plurent à reconnaître l'admirable et incontestable honneur des Grandet. Quand ces louanges eurent circulé convenablement, les créanciers demandèrent le reste de leur argent. Il leur fallut écrire une lettre collective à Grandet.

— Nous y voilà, dit l'ancien tonnelier en jetant la lettre au feu; patience, mes petits amis.

En réponse aux propositions contenues dans cette lettre, Grandet de Saumur demanda le dépôt chez un notaire de tous les titres de créances existants contre la succession de son frère, en les accompagnant d'une quittance des payements déjà faits, sous prétexte d'épurer les comptes, et de correctement établir l'état de la succession. Ce dépôt souleva mille difficultés. Généralement, le créancier est une sorte de maniaque. Aujourd'hui prêt à conclure, demain il veut tout mettre à feu et à sang; plus tard, il se fait ultra-débonnaire. Aujourd'hui, sa femme est de bonne humeur, son petit dernier a fait ses dents, tout va bien au logis, il ne veut pas perdre un sou; demain, il pleut, il ne peut pas sortir, il est mélancolique, il dit oui à toutes les propositions qui peuvent terminer une affaire; le surlendemain, il lui faut des garanties; à la fin du mois, il prétend vous exécuter, le bourreau! Le créancier ressemble à ce moineau franc sur la queue duquel on engage les petits enfants à tâcher de poser un grain de sel; mais le créancier rétorque cette image contre sa créance, de laquelle il ne peut rien saisir. Grandet avait observé les variations atmosphériques des créanciers, et ceux de son frère obéirent à tous ses calculs. Les uns se fâchèrent et se refusèrent *net* au dépôt.

— Bon! ça va bien, disait Grandet en se frottant les mains à la lecture des lettres que lui écrivait à ce sujet des Grassins.

Quelques autres ne consentirent au dit dépôt que sous la condition de faire bien constater leurs droits, ne renoncer à aucuns, et se réserver même celui de faire déclarer la faillite. Nouvelle correspondance, après laquelle Grandet de Saumur consentit à toutes les réserves demandées. Moyennant cette concession, les créanciers bénins firent entendre raison aux créanciers durs. Le dépôt eut lieu, non sans quelques plaintes.

— Ce bonhomme, dit-on à des Grassins, se moque de vous et de nous.

Vingt-trois mois après la mort de Guillaume Grandet, beaucoup de commerçants, entraînés par le mouvement des affaires de Paris, avaient oublié leurs recouvrements Grandet, ou n'y pensaient que pour se dire:

— Je commence à croire que les quarante-sept pour cent sont tout ce que je tirerai de cela.

Le tonnelier avait calculé sur la puissance du temps, qui, disait-il, est un bon diable. A la fin de la troisième année, des Grassins écrivit à Grandet que, moyennant dix pour cent des deux millions quatre cent mille francs restant dus par la maison Grandet, il avait amené les créanciers à lui rendre leurs titres. Grandet répondit que le notaire et l'agent de change dont les épouvantables faillites avaient causé la mort de son frère vivaient, *eux!* pouvaient être devenus bons, et qu'il fallait les actionner afin d'en tirer quelque chose et diminuer le chiffre du déficit. A la fin de la quatrième année, le déficit fut bien et dûment arrêté à la somme de douze cent mille francs. Il y eut des pourparlers qui durèrent six mois entre les liquidateurs et les créanciers, entre Grandet et les liquidateurs. Bref, vivement pressé de s'exécuter, Grandet de Saumur répondit aux deux liquidateurs vers le neuvième mois de cette année, que son neveu qui avait fait fortune aux Indes, lui avait manifesté l'intention de payer intégralement les dettes de son père; il ne pouvait pas prendre sur lui de les solder frauduleusement sans l'avoir consulté; il attendait une réponse. Les créanciers, vers le milieu de la cinquième année, étaient encore tenus en échec avec le mot *intégralement*, de temps en temps lâché par le sublime tonnelier, qui riait dans sa barbe, et ne disait jamais, sans laisser échapper un fin sourire et un juron, le mot: "Ces Parisiens!..." Mais les créanciers furent réservés à un sort inouï dans les fastes du commerce. Ils se retrouveront dans la position où les avait maintenus Grandet au moment où les événements de cette histoire les obligeront à y reparaître. Quand les rentes atteignirent cent quinze, le père Grandet vendit, retira de Paris environ deux millions quatre cent mille francs en or, qui rejoignirent dans ses barillets les six cent mille francs d'intérêts composés que lui avaient donnés ses inscriptions. Des Grassins demeurait à Paris; voici pourquoi: d'abord il fut nommé député; puis il s'amouracha, lui père de famille, mais ennuyé par l'ennuyeuse vie saumuroise, de Florine, une des plus jolies actrices du théâtre de Madame, et il y eut recrudescence du quartier-maître chez le banquier. Il est inutile de parler de sa conduite; elle fut jugée à Saumur profondément immorale. Sa femme se trouva très heureuse d'être séparée de biens et d'avoir assez de tête pour mener la maison de Saumur, dont les affaires se continuèrent sous son nom, afin de réparer les brèches faites à sa fortune par les folies de M. des Grassins. Les cruchotins empiraient si bien la situation fausse de la quasi-veuve, qu'elle maria fort mal sa fille, et dut renoncer à l'alliance d'Eugénie Grandet pour son fils. Adolphe rejoignit des Grassins à Paris, et y devint, dit-on, un fort mauvais sujet. Les Cruchot triomphèrent.

— Votre mari n'a pas de bon sens, disait Grandet en prêtant une somme à Madame des Grassins, moyennant sûretés. Je vous plains beaucoup, vous êtes une bonne petite femme.

— Ah! monsieur, répondit la pauvre dame, qui pouvait croire que le jour où il partit de chez vous pour aller à Paris il courait à sa ruine?

— Le ciel m'est témoin, madame, que j'ai tout fait jusqu'au dernier moment pour l'empêcher d'y aller. M. le président voulait à toute force l'y remplacer; et, s'il tenait tant à s'y rendre, nous savons maintenant pourquoi.

Ainsi Grandet n'avait aucune obligation à des Grassins.

En toute situation, les femmes ont plus de causes de douleur que n'en a l'homme, et souffrent plus que lui. L'homme a sa force et l'exercice de sa puissance: il agit, il va, il s'occupe, il pense, il embrasse l'avenir et y trouve des consolations. Ainsi faisait Charles. Mais la femme demeure, elle reste face à face avec le chagrin dont rien ne la distrait, elle descend jusqu'au fond de l'abîme qu'il a ouvert, le mesure et souvent le comble de ses voeux et de ses larmes. Ainsi faisait Eugénie. Elle s'initiait à sa destinée. Sentir, aimer, souffrir, se dévouer, sera toujours le texte de la vie des femmes. Eugénie devait être toute la femme, moins ce qui la console. Son bonheur, amassé comme les clous semés sur la muraille, suivant la sublime expression de Bossuet, ne devait pas un jour lui remplir le creux de la main. Les chagrins ne se font jamais attendre, et pour elle ils arrivèrent bientôt. Le lendemain du départ de Charles, la maison Grandet reprit sa physionomie pour tout le monde, excepté pour Eugénie, qui la trouva tout à coup bien vide. A l'insu de son père, elle voulut que la chambre de Charles restât dans l'état où il l'avait laissée. Madame Grandet et Nanon furent volontiers complices de ce *statu quo*.

— Qui sait s'il ne reviendra pas plus tôt que nous ne le croyons? dit-elle.

— Ah! je le voudrais voir ici, répondit Nanon. Je m'accoutumais ben à lui! C'était un ben doux, un ben parfait monsieur, quasiment joli, moutonnée comme une fille.

Eugénie regarda Nanon.

— Sainte Vierge, Mademoiselle, vous avez les yeux à la perdition de votre âme! Ne regardez donc pas le monde comme ça.

Depuis ce jour, la beauté de mademoiselle Grandet prit un nouveau caractère. Les graves pensées d'amour par lesquelles son âme était lentement envahie, la dignité de la femme aimée, donnèrent à ses traits cette espèce d'éclat que les peintres figurent par l'auréole.

En revenant de la messe, où elle alla le lendemain du départ de Charles, et où elle avait fait voeu d'aller tous les jours, elle prit, chez le libraire de la ville, une mappemonde qu'elle cloua près de son miroir afin de suivre son cousin dans sa route vers les Indes, afin de pouvoir se mettre un peu, soir et matin, dans le vaisseau qui l'y transportait, de le voir, de lui adresser mille questions, de lui dire:

— Es-tu bien? ne souffres-tu pas? Penses-tu bien à moi, en voyant cette étoile dont tu m'as appris à connaître les beautés et l'usage?

Puis, le matin, elle restait pensive sous le noyer, assise sur le banc de bois rongé par les vers et garni de mousse grise où ils s'étaient dit tant de bonnes choses, de niaiseries, où ils avaient bâti les châteaux en Espagne de leur joli ménage. Elle pensait à l'avenir en regardant le ciel par le petit espace que les murs lui permettaient d'embrasser; puis le vieux pan de muraille, et le toit sous lequel était la chambre de Charles. Enfin, ce fut l'amour solitaire, l'amour vrai qui persiste, qui se glisse dans toutes les pensées, et devient la substance, ou, comme eussent dit nos pères, l'étoffe de la vie. Quand les soi-disant amis du père Grandet venaient faire la partie le soir, elle était gaie, elle dissimulait; mais, pendant toute la matinée, elle causait de Charles avec sa mère et Nanon. Nanon avait compris qu'elle pouvait compatir aux souffrances de sa jeune maîtresse sans manquer à ses devoirs envers son vieux patron, elle qui disait à Eugénie:

— Si j'avais eu un homme à moi, je l'aurais... suivi dans l'enfer. Je l'aurais... quoi... Enfin, j'aurais voulu m'exterminer poar lui; mais... rien. Je mourrai sans savoir ce que c'est que la vie. Croiriez-vous, mam'selle, que ce vieux Cornoiller, qui est un bon homme tout de même, tourne autour de ma jupe, rapport à mes rentes, tout comme ceux qui viennent ici flairer le magot de monsieur en vous faisant la cour? Je vois ça, parce que je suis encore fine, quoique je sois grosse comme une tour; eh! bien, mam'selle, ça me fait plaisir...

Deux mois se passèrent ainsi. Cette vie domestique, jadis si monotone, s'était animée par l'immense intérêt du secret qui liait plus intimement ces trois femmes. Pour elles, sous les planchers grisâtres de cette salle, Charles vivait, allait, venait encore. Soir et matin, Eugénie ouvrait la toilette et contemplait le portrait de sa tante. Un dimanche matin, elle fut surprise par sa mère au moment où elle était occupée à chercher les traits de Charles dans ceux du portrait. Madame Grandet fut alors initiée au terrible secret de l'échange fait par le voyageur contre le trésor d'Eugénie.

— Tu lui as tout donné! dit la mère épouvantée. Que diras-tu donc à ton père, au jour de l'an, quand il voudra voir ton or?

Les yeux d'Eugénie devinrent fixes, et ces deux femmes demeurèrent dans un effroi mortel pendant la moitié de la matinée. Elles furent assez troublées pour manquer la grand'messe, et n'allèrent qu'à la messe militaire. Dans trois jours, l'année 1819 finissait. Dans trois jours devait commencer une terrible action, une tragédie bourgeoise sans poison, ni poignard, ni sang répandu; mais, relativement aux acteurs, plus cruelle que tous les drames accomplis dans l'illustre famille des Atrides.

— Qu'allons-nous devenir? dit Madame Grandet à sa fille en laissant son tricot sur ses genoux.

La pauvre mère subissait de tels troubles depuis deux mois, que les manches de laine dont elle avait besoin pour son hiver n'étaient pas encore finies. Ce fait domestique, minime en apparence, eut de tristes résultats pour elle.

Faute de manches, le froid la saisit d'une façon fâcheuse au milieu d'une sueur causée par une épouvantable colère de son mari.

— Je pensais, ma pauvre enfant, que, si tu m'avais confié ton secret, nous aurions eu le temps d'écrire à Paris à M. des Grassins. Il aurait pu nous envoyer des pièces d'or semblables aux tiennes; et, quoique Grandet les connaisse bien, peut-être...

— Mais où donc aurions-nous pris tant d'argent?

— J'aurais engagé mes propres fonds. D'ailleurs, M. des Grassins nous eût bien...

— Il n'est plus temps, répondit Eugénie d'une voix sourde et altérée en interrompant sa mère. Demain matin, ne devons-nous pas aller lui souhaiter la bonne année dans sa chambre?

— Mais, ma fille, pourquoi n'irais-je donc pas voir les Cruchot?

— Non, non, ce serait me livrer à eux et nous mettre sous leur dépendance. D'ailleurs, j'ai pris mon parti. J'ai bien fait, je ne me repens de rien. Dieu me protégera. Que sa sainte volonté se fasse. Ah! si vous aviez lu sa lettre, vous n'auriez pensé qu'à lui, ma mère.

Le lendemain matin, 1er janvier 1820, la terreur flagrante à laquelle la mère et la fille étaient en proie leur suggéra la plus naturelle des excuses pour ne pas venir solennellement dans la chambre de Grandet. L'hiver de 1819 à 1820 fut un des plus rigoureux de l'époque. La neige encombrait les toits.

Madame Grandet dit à son mari, dès qu'elle l'entendit se remuant dans sa chambre:

— Grandet, fais donc allumer par Nanon un peu de feu chez moi; le froid est si vif, que je gèle sous ma couverture. Je suis arrivée à un âge où j'ai besoin de ménagements. D'ailleurs, reprit-elle après une légère pause, Eugénie viendra s'habiller là. Cette pauvre fille pourrait gagner une maladie à faire sa toilette chez elle par un temps pareil. Puis nous irons te souhaiter le bon an près du feu, dans la salle.

— Ta, ta, ta, ta, quelle langue, comme tu commences l'année, madame Grandet! Tu n'as jamais tant parlé. Cependant, tu n'as pas mangé de pain trempé dans du vin, je pense.

Il y eut un moment de silence.

— Eh! bien, reprit le bonhomme, que sans doute la proposition de sa femme arrangeait, je vais faire ce que vous voulez, madame Grandet. Tu es vraiment une bonne femme, et je ne veux pas qu'il t'arrive malheur à l'échéance de ton âge, quoique en général les la Bertellière soient faits de vieux ciment. Hein! pas vrai? cria-t-il après une pause. Enfin nous en avons hérité, je leur pardonne.

Et il toussa.

— Vous êtes gai ce matin, monsieur, dit gravement la pauvre femme.

— Toujours gai, moi...

Gai, gai, gai, le tonnelier,
Raccommodez votre cuvier!

ajouta-t-il en entrant chez sa femme, tout habillé. Oui, nom d'un petit bonhomme, il fait solidement froid tout de même. Nous déjeunerons bien, ma femme. Des Grassins m'a envoyé un pâté de foies gras truffés! Je vais aller le chercher à la diligence. Il doit y avoir un double napoléon pour Eugénie, vint lui dire le tonnelier à l'oreille. Je n'ai plus d'or, ma femme. J'avais bien encore quelques vieilles pièces, je puis te dire cela, à toi; mais il a fallu les lâcher pour les affaires.

Et, pour célébrer le premier jour de l'an, il l'embrassa sur le front.

— Eugénie, cria la bonne mère, je ne sais sur quel côté ton père a dormi, mais il est bon homme ce matin.

— Bah! nous nous en tirerons.

— Quoi qu'il a donc, notre maître? dit Nanon en entrant chez sa maîtresse pour y allumer du feu. D'abord, il m'a dit: "Bonjour, bon an, grosse bête! Va faire du feu chez ma femme, elle a froid". Ai-je été sotte quand je l'ai vu me tendant la main pour me donner un écu de six francs qui n'est quasi point rogné du tout! Tenez, madame, regardez-le donc. Oh! le brave homme. C'est un digne homme, tout de même. Il y en a qui, pus y deviennent vieux, pus y durcissent; mais lui, il se fait doux comme votre cassis, et y rabonnit. C'est un ben parfait, un ben bon homme...

Le secret de cette joie était dans une entière réussite de la spéculation de Grandet. M. des Grassins, après avoir déduit les sommes que lui devait le tonnelier pour l'escompte des cent cinquante mille francs d'effets hollandais, et pour le surplus qu'il lui avait avancé avant de compléter l'argent nécessaire à l'achat des cent mille livres de rente, lui envoyait, par la diligence, trente mille francs en écus, restant sur le semestre de ses intérêts, et lui avait annoncé la hausse des fonds publics. Ils étaient alors à quatre vingt-neuf; les plus célèbres capitalistes en achetaient, fin janvier, à quatre-vingt-douze. Grandet gagnait, depuis deux mois, douze pour cent sur ses capitaux, il avait apuré ses comptes, et allait désormais toucher cinquante mille francs tous les six mois sans avoir à payer ni impositions, ni réparations. Il concevait enfin la rente, placement pour lequel les gens de province manifestent une répugnance invincible, et il se voyait, avant cinq ans, maître d'un capital de six millions grossi sans beaucoup de soins, et qui, joint à la valeur territoriale de ses propriétés, composerait une fortune colossale. Les six francs donnés à Nanon étaient peut-être le solde d'un immense service que la servante avait à son insu rendu à son maître.

— Oh! oh! où va donc le père Grandet, qu'il court dès le matin comme au feu? se dirent les marchands, occupés à ouvrir leurs boutiques.

Puis, quand ils le virent revenant du quai, suivi d'un facteur des Messageries transportant sur une brouette des sacs pleins:

— L'eau va toujours à la rivière, le bonhomme allait à ses écus, disait l'un.

— Il lui en vient de Paris, de Froidfond, de Hollande, disait un autre.

— Il finira par acheter Saumur, s'écriait un troisième.

— Il se moque du froid, il est toujours à son affaire, disait une femme à son mari.

— Eh! eh! monsieur Grandet, si ça vous gênait, lui dit un marchand de drap, son plus proche voisin, je vous débarrasserai.

— Ouin! ce sont des sous, répondit le vigneron.

— D'argent, dit le facteur à voix basse.

— Si tu veux que je te soigne, mets une bride à ta *margoulette*, dit le bonhomme au facteur en ouvrant la porte.

— Ah! le vieux renard, je le croyais sourd, pensa le facteur: il paraît que, quand il fait froid, il entend.

— Voilà vingt sous pour tes étrennes, et *motus!* Détale! lui dit Grandet. Nanon te reportera ta brouette.

(A suivre.)

AU SACRE-COEUR

Société St-Jean-Baptiste:

A son assemblée mensuelle de dimanche dernier, la Société St-Jean-Baptiste a discuté la célébration de sa fête patronale en juin. Il est question d'une solennité religieuse spéciale et aussi, pour le 24 juin, d'un concert-boucane.

Le conférencier du jour est M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté". Dans le but d'établir la raison d'être de notre patriotisme canadien-français dans l'Ouest, il nous ramène à l'histoire des premiers efforts d'exploration et de colonisation dans notre partie du pays, nous renseignant surtout sur la vie et les oeuvres de deux célèbres découvreurs français: Pierre Radisson et son beau-frère, Médard Chouart des Groseilliers. La façon séduisante du conférencier de présenter l'histoire sut plaire grandement aux auditeurs et les intéresser davantage. Nous sommes redevables envers M. Frémont de minutes utilement et agréablement écoulées. Tous nos remerciements.

Partie de cartes:

Une centaine de personnes se rendirent à l'invitation de Mmes H. Bédard et L. La Rivière dimanche soir dernier. L'organisation soignée, le programme musical et le goûter firent de la soirée une des plus plaisantes. De plus nous eûmes le bonheur d'entendre M. le colonel Bédard nous adresser des paroles d'encouragement et de félicitations.

Au programme figurèrent M. Ralph et Mlle Priscilla Colpitts et Mlle T. Deniset.

Les prix furent distribués comme suit:

Au bridge; Dames, 1er: Mme G. Provost (1435); 2ème: Mme A. Bédard (1344); Consolation: Mme H. Painchaud (1200).

Messieurs, 1er M. Warner Campbell (1662); 2ème M. P.L'Heureux (1406); Consolation: M. J.A. Hébert 586).

Au Whist: Dames, 1er: Mme E. Lalonde (150); 2ème: Mme E. Guilbault (149); Consolation: Mme D. Bruneau. (116)

Messieurs, 1er: M. A. Cayer (150); 2ème: M. A. L'Heureux (149); Consolation: M. G. Carignan (108); Prix d'entrée: Mlle Lucienne Bédard.

M. le Dr Paul-Emile La Flèche agit comme maître des cérémonies.

Visiteurs:

Firent un arrêt au presbytère durant la semaine: Le R.P. Archambault, O.M.I.,en route pour l'Alberta; S.E. Mgr Guy, O.M.I.,se dirigeant vers son diocèse, et Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, aussi en route vers son diocèse.

Tennis:

Les belles journées ensoleillées se succèdent toujours, et nos joueurs en profitent; leur habileté revient petit à petit et les coups de raquette deviennent de plus en plus sûrs et maîtrisés. Dimanche le 28, aura lieu l'ouverture officielle; tous les membres sont invités à cette occasion.

Baptêmes:

Le 14 mai: Joseph-Harry, enfant de William Boucher et de Marie Ouelette. Parrain, John Ricard; marraine, Rose Berthelette.

Marie-Eléonore, enfant de William Boucher et de Marie Ouelette. Parrain: Donat Charette; marraine, Marie Martin.

Rita-Eva-Emilie Pelletier, enfant d'Alphonse Pelletier et de Emily Ligwart. Parrain, Frédéric St-Germain; marraine, Céleste Chartier.

Remerciements:

La famille Richard — Lavoie remercie touts les personnes qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies par offrande de messes ou de fleurs à l'occasion de la mort de Mme R. Richard.

* * *

De Montréal on annonce la naissance, le 28 avril, de Claude, fils de Lionel Richer et de Julienne Olivier, autrefois du Sacré-Coeur.

• • •

A.C.J.C.

La râfle du Comité régional progresse favorablement et rencontre bon accueil. Le Comité doit remercier sincèrement ceux qui veulent bien lui venir en aide en achetant des billets, mais doit aussi les avertir que la date du tirage a dû être retardée d'une semaine, c'est-à-dire au 22 mai.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Elle fut soulagée de son mal de reins

CETTE FEMME DE L'ONTARIO FIT USAGE DES PILULES DODD POUR LES REINS

Mme M. Derby n'a pas souffert du mal de reins depuis

Elk Lake, Ont. — 12 mai — (spéciale.)

De toutes les personnes qui font l'éloge des pilules Dodd, la grande majorité sont des femmes. La raison en est que presque toutes les maladies de femmes proviennent des reins.

Voici le témoignage de Mme M Derby, bien connue ici:

"J'ai souffert pendant longtemps du mal de reins. Une amie me conseilla d'employer les pilules Dodd pour les Reins. J'en achetai et en fis l'essai. Je n'ai plus souffert du mal de reins depuis. J'en garde toujours à la maison".

Les pilules Dodd gardent les reins en bon état, ce qui leur permet de remplir leur fonction qui consiste à nettoyer et purifier le sang.

Les pilules Dodd ont démontré leur valeur dans les plus sérieux cas de maladies de reins, telles que: rhumatisme, maux de dos, de vessie, troubles urinaires.

Insistez pour avoir Dodd.

WINNIPEG

Un banquet à M. Rodolphe Bédard

Samedi soir, à l'hotel Marlborough, les Artisans Canadiens-Français de Saint-Boniface et le Club de la Pensée française offraient un diner intime à M. Rodolphe Bédard, de Montréal, commandeur de Saint-Grégoire-le Grand, président général des Artisans Canadiens-Français, à l'occasion de son séjour parmi nous. M. Godias Brunet, qui présidait, lui souhaita la bienvenue au nom des Artisans et M. Louis-Philippe Gagnon au nom de la Pensée française.

Celui qu'on avait présenté fort heureusement comme le type parfait du gentilhomme canadien-français prononça une allocution fort agréable et en même temps d'un grand intéret pratique. Il se qualifia lui-même de "Canadien errant, pas banni de ses foyers, mais entrainé par les événements". Il dit tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver dans un pays qui porte les traces des héros de notre histoire et parmi des compatriotes qui ont si bien conservé les caractéristiques ancestrales.

Sur la Société des Artisans Canadiens-Français, dont il est le président depuis de longues années, M. Bédard donne des précisions très intéressantes. Cette société, qui s'étend aujourd'hui à huit provinces canadiennes et à huit états américains, eut des débuts fort modestes. Fondée en 1853, sous le nom de "Société des Menuisiers-Charpentiers", elle garda ce nom jusqu'en 1876. Ses membres actuels sont au nombre de 75,000 et son capital s'élève à quatorze millions. Elle a distribué jusqu'ici plus de vingt millions en bénéfices à ses sociétaires. Ses placements sont faits avec beaucoup de prudence et elle possède le portefeuille le mieux équilibré. Aux Etats-Unis, la Société des Artisans est un lien de cohésion pour les Franco-Américains et son argent y est employé au développement de leur influence.

M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education, a remercié l'orateur, dont il a loué la générosité et les qualités d'homme d'affaires. Il a fait allusion au concours de français, qui avait eu lieu le matin même, et a la si cordiale reception faite par la Société des Artisans a Montréal, en 1926 aux membres de la Survivance de l'Ouest.

Tous ceux qui ont assisté à ce banquet ont été charmés de ces instants agréables passés dans la compagnie de M. Rodolphe Bédard.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Samedi prochain, 20 mai, les Dame de la Fédération organisent un Tag Day au profit du "Fresh Air Camp", pour envoyer les enfants pauvres de Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital au Camp Morton. Elles comptent que la population encouragera cette oeuvre si intéressante.

PETITES NOTES

Les Enfants de Marie, et toutes les anciennes élèves de l'Académie et Collège Sainte-Marie sont invitées à se réunir à l'Académie Sainte-Marie, le 24 mai, de trois heures à six heures.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales de Saint-Boniface

Ayant une dette de $4,500,000, un fonds d'amortissement bien faible, près de $560,000 de taxes arriérées, dont cependant une grande partie est collectable, ayant manqué à ses paiements dûs pour principal et intérêts depuis novembre dernier et dont le montant était de près de $210,000 au 31 décembre dernier, la Cité a été obligée de se mettre sous le controle du "Municipal Utility Board" et de demander un arrangement avec ses créanciers. A cet effet, M. Rodolphe Bédard, de Montréal, est depuis quelques jours à Winnipeg. Il a avec lui un statisticien en affaires municipales, ce qui fait que rapidement et d'une manière sûre, nos créanciers vont être au courant de notre exacte situation financière. Que va-t-il résulter de tout cela et quel avenir attend le contribuable de Saint-Boniface?

Qu'il se rassure, tout d'abord, si cela peut être une consolation. L'imprévoyance de notre Cité a été générale, puisque depuis les 18 dernières années, les gouvernements du Canada ont dépensé $134 pour $100 de revenus, et comme nécessairement il devait y avoir un arrêt à cette marche de dépenses au-delà de celle des revenus, il nous faut aujourd'hui payer pour cela. Devant ces faits, quelle transformation va subir notre administration municipale? Plusieurs projets sont de l'avant. Les uns parlent de la nomination d'un administrateur général, d'autres d'une commission administrative. Le contribuable aura sans doute peu à dire à ce sujet, la solution restant entre les mains du "Municipal Utility Board" et de nos créanciers, qui ont un juste droit au controle de nos affaires.

Il est certain que nous ne pouvons répudier nos dettes, mais nous traversons une crise économique qui fait que le pouvoir financier du contribuable est bien diminué et lui rend impossible le paiement au plein montant des obligations passées, et ceci nous obligera à traiter pour le paiement de nos dettes au pro rata de notre pouvoir financier actuel. Le plus vite viendra un arrangement à ce sujet le mieux cela sera pour les affaires de la Cité.

Il n'y a pas d'indiscrétion à dire que malgré la bonne volonté et le dévouement de notre conseil, l'administration de la Cité souffre de cette période d'incertitude. Nos assemblées de conseil sont languissantes et sans résultat pratique; les finances vont mal; depuis janvier, les comptes de l'assistance ne sont pas payés et d'autres comptes ne sont payés que partiellement; la rentrée des taxes est lente; le budget n'est pas encore sorti. N'ayant aucun pouvoir d'emprunt extérieur, il nous faudra ne compter pour le budget de cette année que sur l'argent que nous recevrons des taxes et du faible montant provenant d'autres revenus tels que taxes d'affaire, licences, etc. Entre temps, nous ne pourrons compter que sur le bon vouloir de la banque pour nous avancer quelque argent, en attendant la rentrée de nos taxes et autres revenus.

Devant la gravité de la situation, l'exécutif de la Ligue Civique s'est réuni afin de voir ce qu'il y aurait de mieux à faire devant cette transformation qui semble imminente, et après étude, les résolutions suivantes ont été adoptées et envoyées à M. Rodolphe Bédard:

1. — Que dans le cas éventuel où un administrateur ou une commission administrative serait nommé pour l'administration de la Cité, les droits de la population de langue française soient respectés.

2. — Que malgré la crise, tous les services d'utilités publiques soient maintenus à un taux d'efficacité.

3. — Que pour maintenir la prospérité de la Cité, le niveau des taxes ne soit pas plus élevé que celui de Winnipeg et que pour cette année 1933, le niveau des taxes 1932 ayant été plus élevé que celui de Winnipeg, une baisse dans le taux des taxes soit faite.

4. — Qu'une consolidation des arrérages de taxes soit faite afin de permettre au petit propriétaire atteint par la crise de conserver sa propriété.

G. CHAVANNE,
Président de la Ligue Civique.

PARIS.—La comtesse de Noailles, poétesse française est décédé, à l'âge de 56 ans. Elle était d'origine roumaine, étant née princesse Brancovan.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.